

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

2024



Le mot du président

Chers collègues-élus,

Chers habitants,

L'année 2024 restera une étape clé pour notre territoire et pour notre syndicat. Grâce à votre engagement et à l'implication de tous, nous avons franchi ensemble des caps importants.

En premier lieu, nous, administrés, élus, agents, pouvons être fiers de nos résultats : entre 2023 et 2024, nous avons enregistré une hausse remarquable de +19 % de la collecte des emballages, et dans le même temps une baisse de 8 % des ordures ménagères résiduelles (OMR). Depuis le début du mandat, cela représente une réduction globale de 17 % des OMR et une progression de +60 % des emballages collectés.

Ces chiffres traduisent concrètement le succès des politiques publiques que nous avons mis en place : la généralisation progressive de la collecte en porte-à-porte des emballages, combinée à la réduction de la fréquence de collecte des OMR. Ces efforts, partagés avec les habitants et les communes, nous permettent de mieux maîtriser les coûts tout en améliorant la qualité de notre tri et de nos services.

Malgré un contexte inflationniste marqué, notamment par l'augmentation continue des coûts de traitement et des taxes environnementales, nous avons réussi à contenir nos charges et à ne pas augmenter les redevances pour plus de 80 % des habitants. Cette stabilité financière est le fruit de la mobilisation collective et d'une gestion rigoureuse au service de l'intérêt général.

Nous avons également réussi à accélérer le calendrier : à la fin 2024, nous aurons déjà un an d'avance sur notre programme initial de conteneurisation. Cet élan est le fruit d'un travail collectif, fondé sur le dialogue et la concertation, notamment à travers les nombreuses réunions publiques organisées avec les communes et les usagers.

Au-delà des chiffres, c'est une démarche globale de transition écologique et de modernisation de notre service public que nous poursuivons ensemble. Le succès de la collecte des emballages, le développement du compostage, l'accompagnement des établissements scolaires, et la préparation au tri à la source des biodéchets témoignent d'un projet ambitieux et concret pour notre territoire.

Ces résultats confirment qu'il n'y a pas de fatalité : en agissant collectivement, nous pouvons réduire notre production de déchets, contenir les coûts et préserver notre cadre de vie. Pour 2025 et au-delà, continuons à avancer ensemble, avec la même volonté et la même confiance.

Je vous remercie sincèrement pour votre mobilisation et votre implication, et vous souhaite une excellente lecture de ce rapport annuel.



Christophe DORAY
Président du Sictom du Sud-Gironde

Christophe DORAY
Président du Sictom du Sud-Gironde

Sommaire

Le Sictom du Sud-Gironde	4
Faits marquants 2024	6
Chiffres clés	8
Prévention des déchets	12
Indicateurs techniques	16
Indicateurs financiers	30
Bilan social	36
Communication	40
Perspectives 2025	42
Lexique	43

Rapport annuel du Sictom du Sud-Gironde - Année 2024

Directeur de publication : Christophe DORAY

Conception : Service communication du Sictom du Sud-Gironde

Photos et illustrations : Sictom du Sud-Gironde, Freepik, A. Guerre, Léna Netzer, Studio Efflorescence

Tirage à 240 exemplaires par le groupe Sodal

Le Sictom du Sud-Gironde

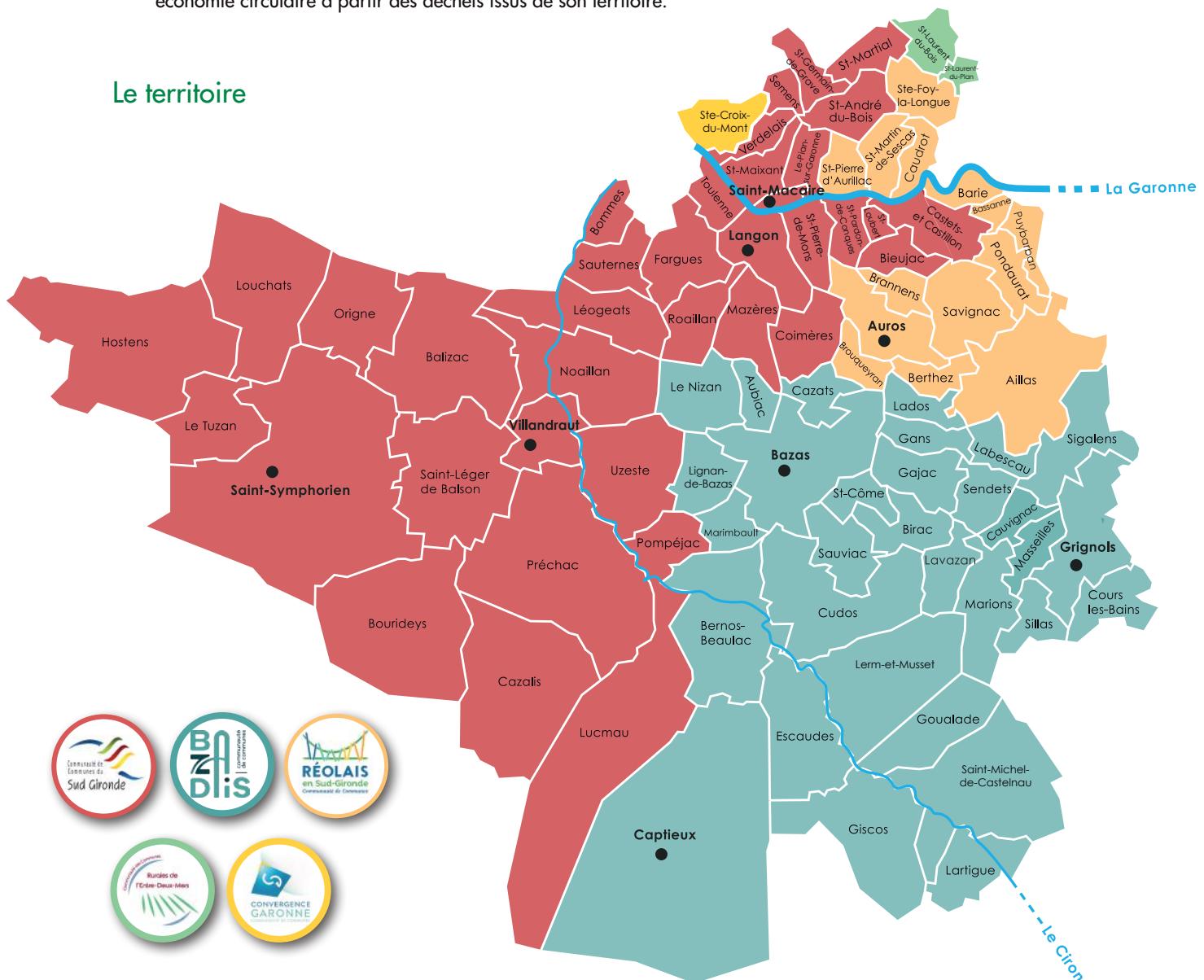
Les compétences

Le Sictom du Sud-Gironde est le syndicat intercommunautaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde. Il regroupe 85 communes réparties sur 5 communautés de communes.

Le Sictom du Sud-Gironde :

- Collecte et traite les déchets ménagers et assimilés,
- Gère un réseau de quatre déchèteries (Bazas, Lerm et Musset, Préchac et Saint-Symphorien) et un centre de recyclage (Langon) dont 4 de ces sites bénéficient de zones de réemploi (Langon, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien),
- Assure le tri des matériaux recyclables et organise leur transport vers les filières spécialisées,
- Peut créer ou aider à la création de recycleries et peut appuyer toute initiative visant à assurer la réduction des déchets, leur recyclage et leur valorisation, leur traitement et plus globalement toute action visant à développer une économie circulaire à partir des déchets issus de son territoire.

Le territoire



85
COMMUNES

5
CDC

1 592
KM²

67 195
HABITANTS
(POPULATION DGF)

86 %
D'HABITAT
INDIVIDUEL

97 %
EN RÉSIDENCE
PRINCIPALE

La gouvernance

Le bureau du Sictom du Sud-Gironde est composé de 10 membres -1 président et 9 vice-présidents-, élus par les 100 délégués qui constituent le syndicat.



Christophe DORAY
Président



Francis ZAGHET
Vice-président en charge
des finances



Jean-François TAUZIN
Vice-président en charge
de l'hygiène et de la sécurité



Jean-François BALADE
Vice-président en charge
des déchèteries



Patrick CHAMINADE
Vice-président en charge
des Ressources Humaines



Bernadette NOEL
Vice-présidente en charge
de la communication et des
relations usagers



Frédéric BIRAC
Vice-président en charge
des travaux et projets



Michel AIME
Vice-président en charge
de la redevance incitative



Thierry LORRIOT
Vice-président en charge
de l'économie circulaire



Nadège SOUBIRAN
Vice-présidente en charge
de la collecte et du traitement

Le comité syndical

100

DÉLÉGUÉS

10

MEMBRES
DU BUREAU

5

COMITÉS
SYNDICAUX

10

COMMISSIONS DE
TRAVAIL

3

SÉANCES DU
COMITÉ SOCIAL
TERRITORIAL



Comité syndical du Sictom du Sud-Gironde

Faits marquants 2024



Janvier - Début de la collecte en points d'apport volontaire des biodéchets



Mars - Le centre de tri TRIGIRONDE est opérationnel. Les emballages sont désormais apportés à Saint Denis de Pile



Mars - Les véhicules de collecte sont désormais tous équipés d'un logiciel de gestion des bacs



Avril - Pour protéger les agents travaillant sur des postes isolés, les déchèteries de Préchac, Saint-Symphorien et Lerm et Musset sont équipées du dispositif de système d'alerte « DATI » (Dispositif d'Alarme pour Travailleurs Isolés)



Mai - Le 1000^{ème} usager a été rencontré à l'occasion de la réunion publique organisée à Marions. Il s'agit de la 29^{ème} réunion depuis le début de l'année



Octobre - La 7^{ème} édition de la Fête de la Récup' est organisée à Langon. Un millier de personnes vont déambuler tout au long de la journée



Octobre - Mise en place d'une trémie tasseuse afin d'optimiser les transports



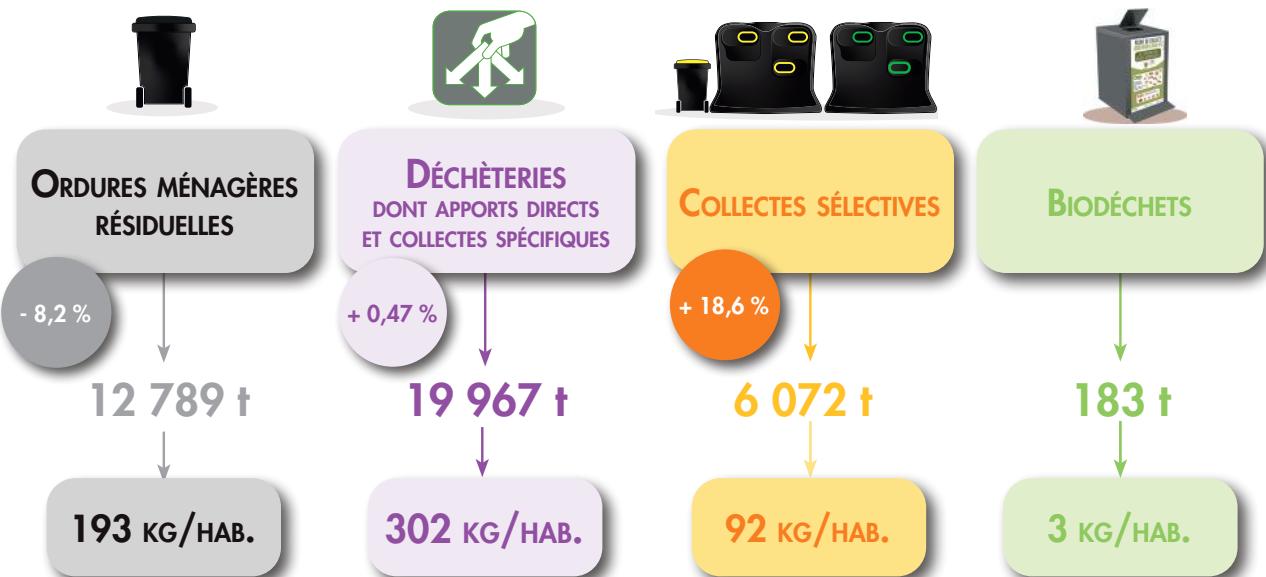
Octobre - Le réemploi se développe sur le territoire avec l'installation de caissons sur les déchèteries de Lerm-et-Musset et Préchac.



Décembre - Le Sictom est lauréat de l'appel à projet lancé par Citeo pour soutenir le changement de schéma de collecte des emballages

Chiffres clés

Déchets ménagers et assimilés

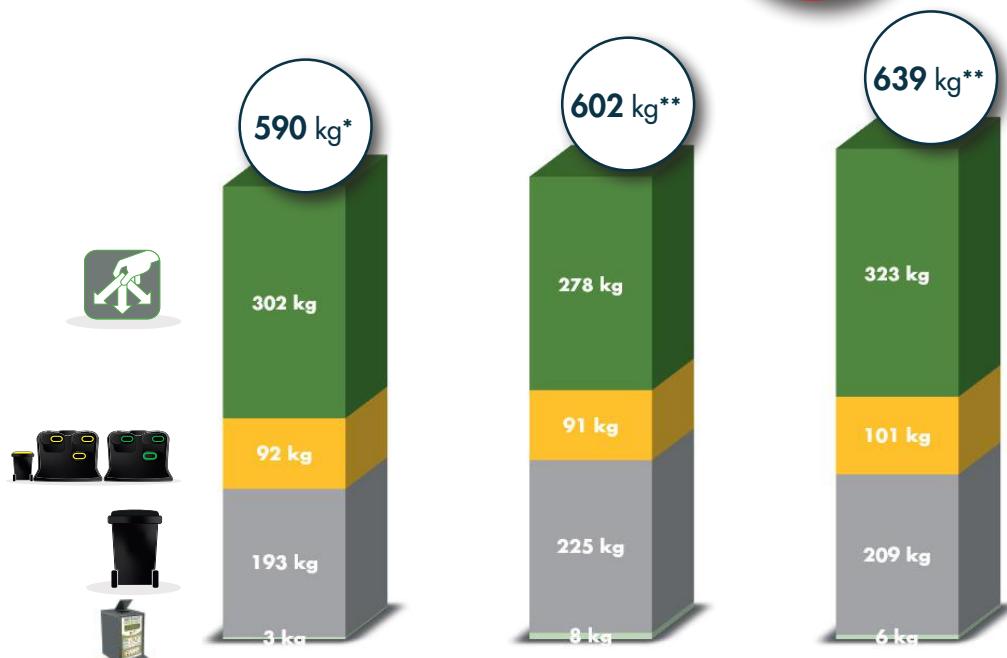


DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

39 011 t

590 KG/HAB.

- 0,82 %
/ 2023



sictOm
sud gironne
Service public des déchets

Gironde
LE DÉPARTEMENT

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

* Données Sictom du Sud-Gironde 2024

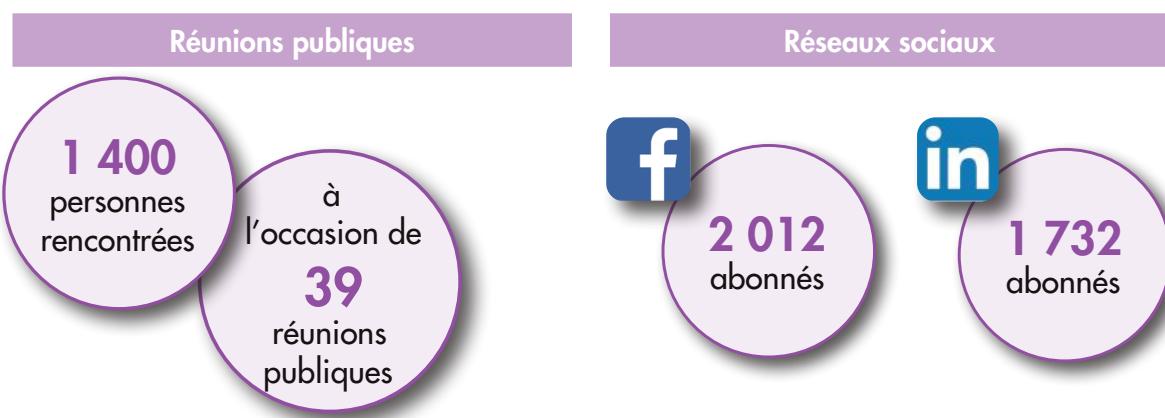
** Données AREC 2023

Prévention des déchets

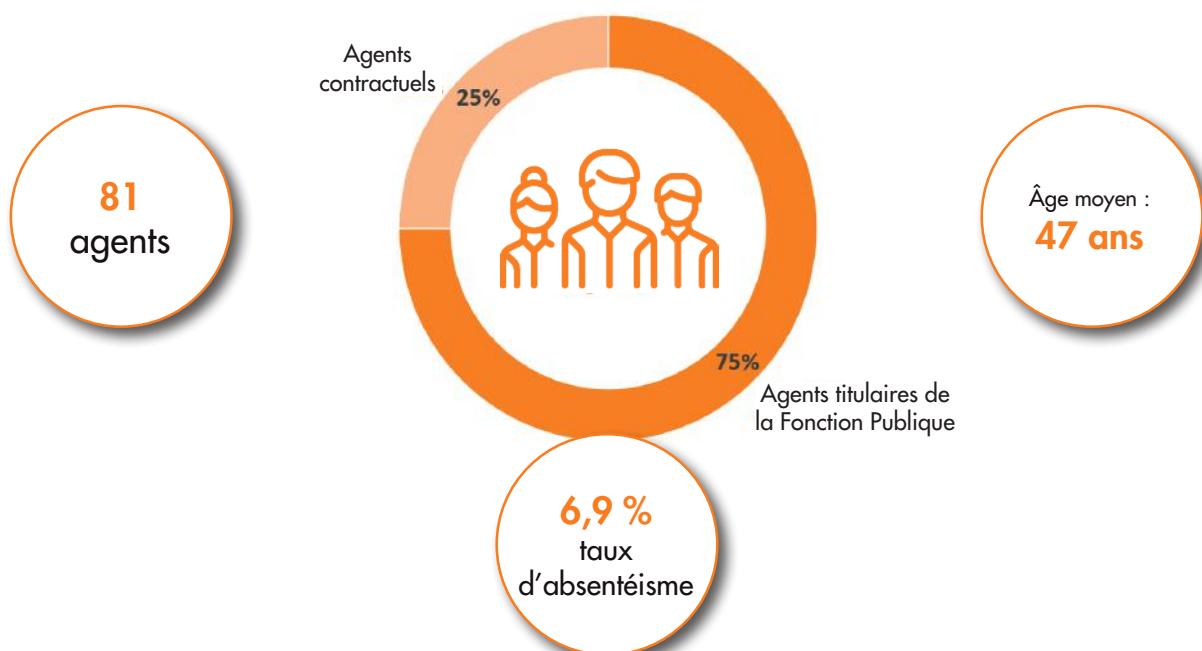


Chiffres clés

Communication



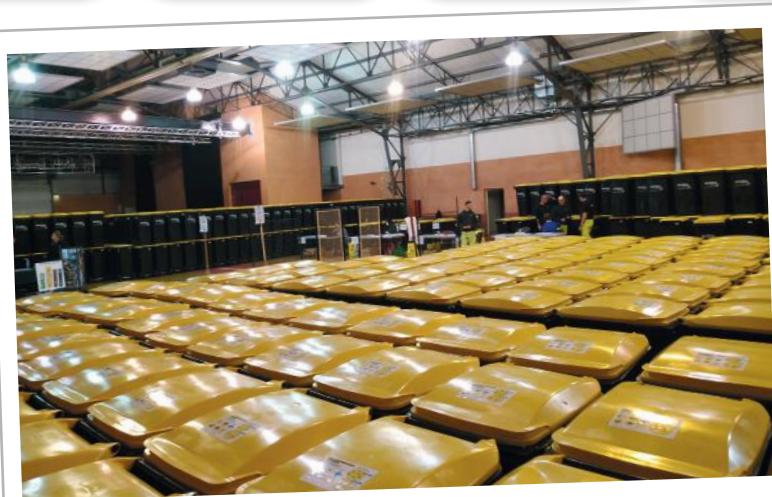
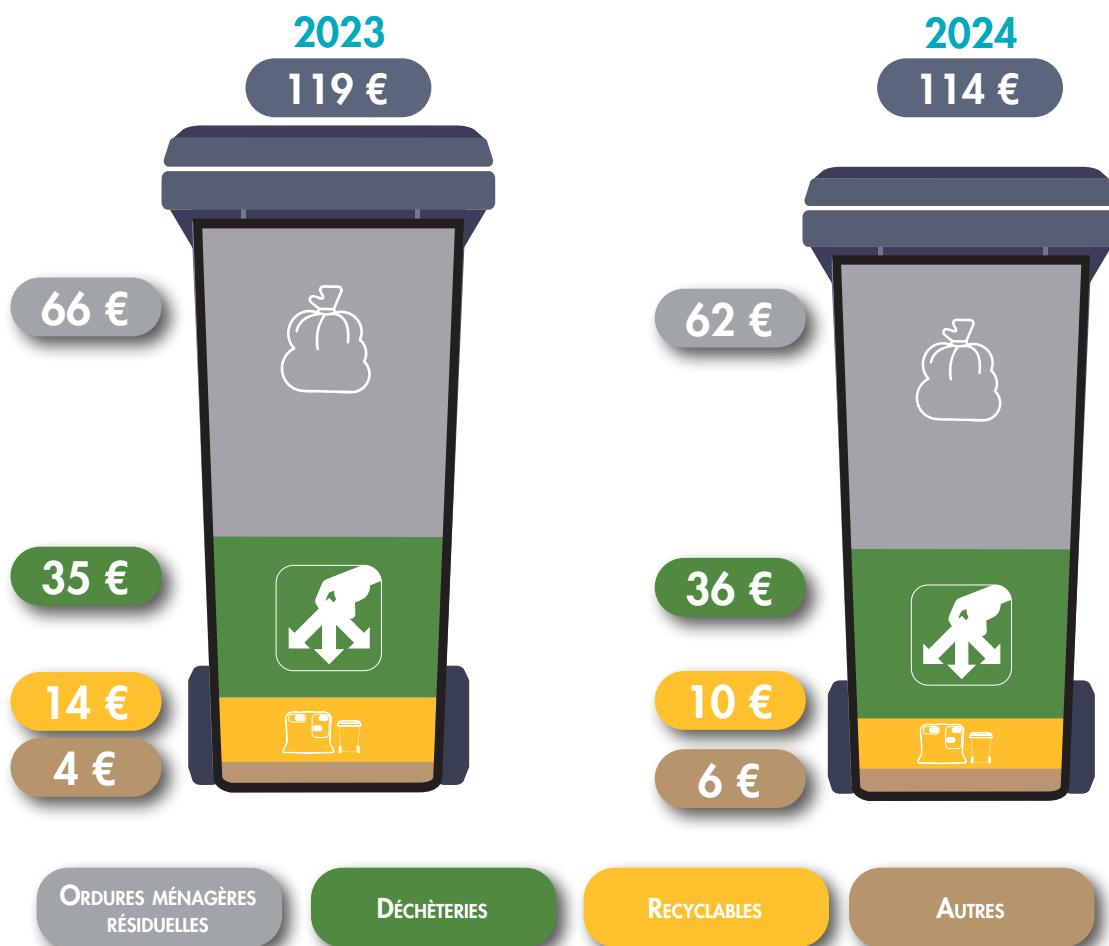
Données sociales



Données financières

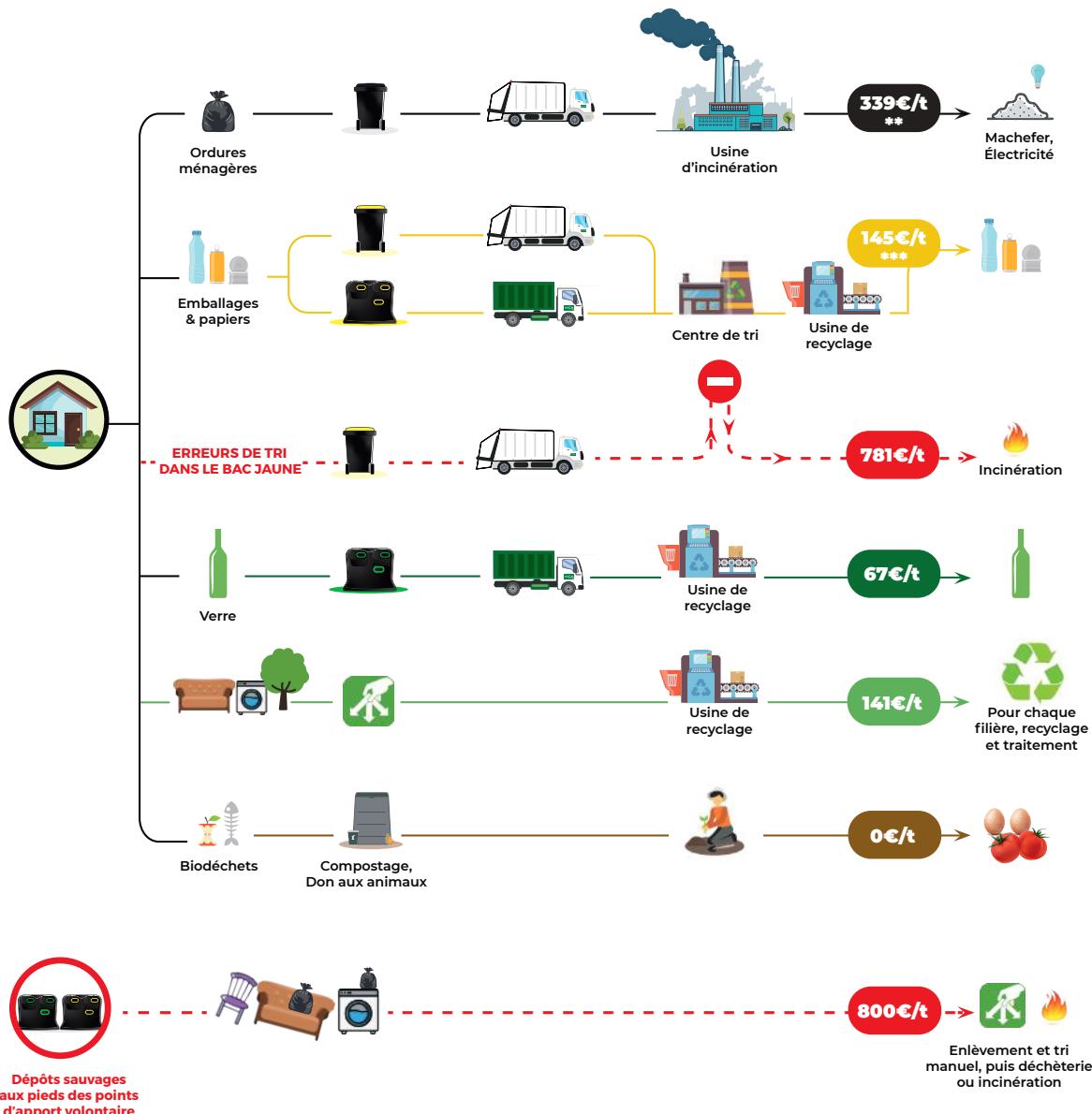


Coût aidé par habitant HT (issu de la matrice des coûts de l'Ademe)



Janvier - Conteneurisation à Langon

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS... ET À QUEL PRIX ?*



UN BON TRI = UNE FACTURE MAÎTRISÉE !

* Coûts aidés HT exprimé à la tonne

** La TGAP (taxe sur les activités polluantes) s'ajoute au coût de traitement des ordures ménagères. Depuis 2019, cette taxe perçue par l'État a augmenté de 400%. Dans le même temps, le coût du traitement a augmenté de plus de 50%.

*** Prix variable selon les cours de vente des matériaux.

Pour rappel, un foyer de 4 personnes a produit, en 2024, plus de 2,3 t de déchets

Prévention des déchets

PLPDMA pour Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Engagé depuis 2003 dans des actions de prévention et d'accompagnement à la réduction des déchets, le 1^{er} PLPDMA est arrivé à échéance en novembre 2024. Un nouveau plan d'action 2024-2030 a donc été élaboré, présenté en consultation publique puis validé par les élus en comité syndical le 20 novembre 2024 puis envoyé en préfecture.

Qu'est ce que le PLPDMA ?

Le PLPDMA est un document réglementaire et réglementé : l'élaboration des PLPDMA est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement (modifié par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, art. 194, VI) : « Les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir, au plus tard le 1^{er} janvier 2012, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre ».

Il s'agit d'un plan d'actions sur 6 ans visant à réduire les déchets ménagers produits sur le territoire, conformément aux objectifs nationaux.

L'objectif ?

Réduire d'au moins 30 % les ordures ménagères et assimilés.

En effet, 80 % des déchets présents dans le bac noir ne sont pas des ordures ménagères.

Quelles solutions ?

Le plan d'actions du Sictom du Sud-Gironde se structure autour de 6 grands axes et 17 actions dont la mise en œuvre s'étale de 2025 à 2030 :

Axes	Actions	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Axe 1 : Les biodéchets alimentaires	1-1 Compostage individuel						
	1-2 Compostage collectif						
	1-3 Compostage in-situ						
	1-4 Collecte des biodéchets						
	1-5 Lutte contre le gaspillage alimentaire						
Axe 2 : Les biodéchets végétaux	2-1 Végétaux communaux						
	2-2 Végétaux des particuliers						
Axe 3 : Réemploi et déchèteries	3-1 Réemploi en déchèterie						
	3-2 Réduction du « tout venant »						
	3-3 Économie circulaire						
Axe 4 : Accompagnement des acteurs et assimilés	4-1 Assimilés et professionnels						
	4-2 Événementiel						
Axe 5 : Optimisation des services	5-1 Optimisation des collectes						
	5-2 Réflexion sur les tarifications						
Axe 6 : Changement des comportements	6-1 Suivi et retours aux usagers						
	6-2 Animation et sensibilisation						
	6-3 Imprimés publicitaires						



Cycle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLPDMA. Source ADEME

La réduction des biodéchets

Afin d'accompagner les usagers, le Sictom du Sud-Gironde organise chaque année de nombreux ateliers de sensibilisation pour réduire les biodéchets : ateliers compostage, broyage, jardinage...

	Nbre d'ateliers	Nbre de personnes sensibilisées
2023	128	1 546
2024	105	1 494



Atelier compostage à Lucmau

✓ Le broyage

Afin de diminuer la quantité de végétaux apportée en déchèterie, le Sictom du Sud-Gironde dispose de 4 broyeurs : 1 à destination des collectivités et 3 à destination des usagers. Ils sont prêtés gratuitement après une formation de prise en main.

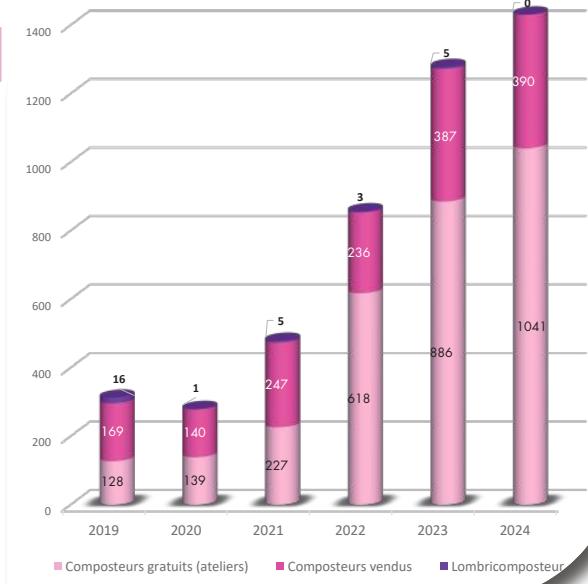
Broyeurs individuels		Broyeur communal
142 personnes formées	14 ateliers organisés	
116 prêts de broyeur (+ 20 % par rapport à 2023) soit 290 m ³ de broyats produits		108 heures d'utilisation
		19 communes utilisatrices

✓ Le compostage

Compostage	2023	2024	Évolution
Nombre d'ateliers	80	84	+ 5 %
Nombre de personnes sensibilisées	1 148	1 325	+ 15 %
Nombre de composteurs distribués	1 278	1 431	+ 12 %
donc composteurs distribués gratuitement	891	1 041	+ 17 %

✓ Le compostage partagé

Composteurs partagés	Nouveaux en 2024	TOTAL
Ecoles primaires	+ 8	43
Structures (collèges, lycées, ALSH, associations, entreprises)	+ 3	48
Composteurs partagés publics	+ 1	156

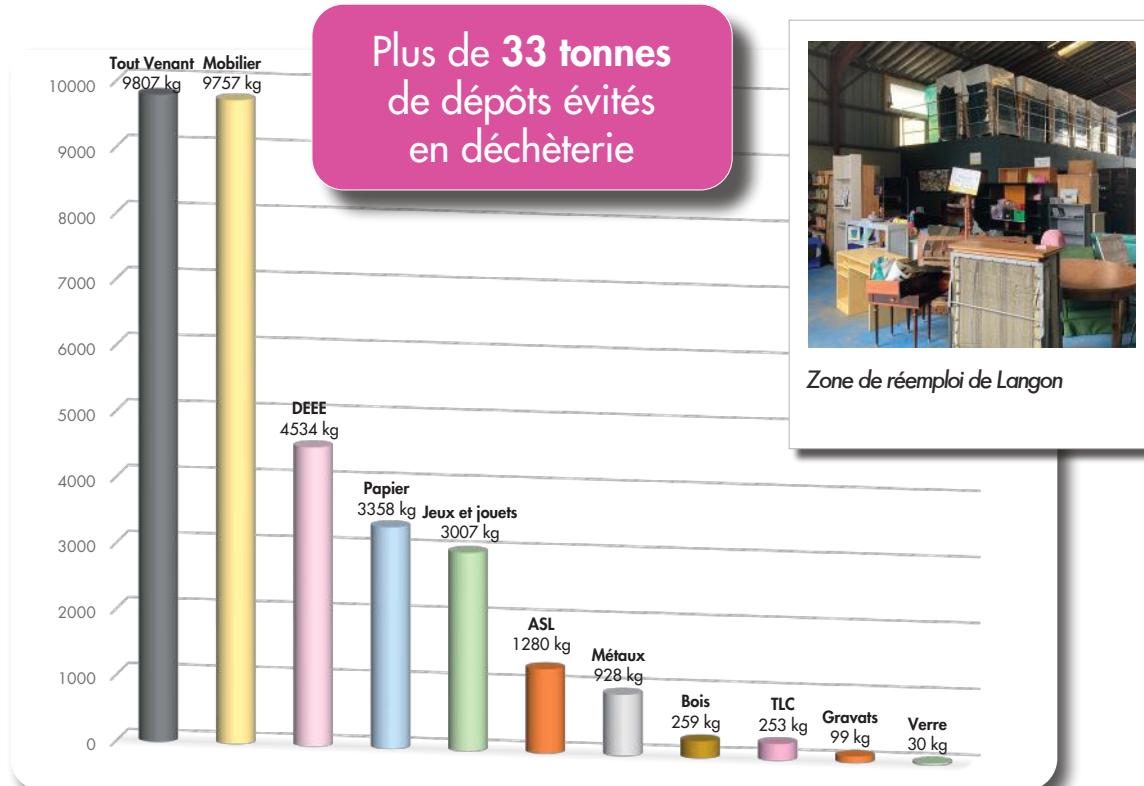


Composteur partagé quartier de la Mane à Saint Pierre d'Aurillac

Le réemploi

✓ La zone de réemploi de Langon

La zone de réemploi située au centre de recyclage de Langon est ouverte tous les mercredis et le 1^{er} samedi de chaque mois. Depuis 2017, date de son ouverture, elle a permis d'éviter plus de **208** tonnes de dépôts en déchèterie.



La zone de réemploi de Langon en 2024

64 JOURS D'OUVERTURE **520 kg** DÉTOURNÉS PAR JOUR SOIT **33,3 t** DE DÉCHETS DÉTOURNÉS D'OUVERTURE

208 t DE DÉCHETS ÉVITÉS DEPUIS 2017

Nouveautés 2024 !

La mise en place de la filière **Jeux et jouets** apparaît en même temps que son arrivée en déchèterie. En effet, ces articles étaient auparavant comptabilisés avec le Tout-Venant.

✓ Installation de caissons de réemploi dans les déchèteries de Lerm-et-Musset et de Préchac

En novembre 2024, 2 nouvelles déchèteries ont été équipées de zones de réemploi. **Aujourd'hui, 4 déchèteries sur 5 sont équipées** afin de fournir une solution de réemploi aux usagers et une seconde vie aux objets.



Zone de réemploi de Préchac



Zone de réemploi de Saint-Symphorien

Accompagnement des manifestations

Le Sictom du Sud-Gironde accompagne les évènements du territoire dans la mise en place du tri des déchets tant au niveau du public que des organisateurs.

Afin d'optimiser le service, le prêt de matériel évolue avec la mise à disposition des bacs sur une durée plus longue (notamment pour les manifestations récurrentes). Le Sictom incite également les organisateurs à s'équiper en gobelets pour plus d'autonomie. Ceci explique donc l'évolution des réservations.

Manifestations accompagnées	Gobelets réutilisables prêtés
■ 2023	225
■ 2024	204



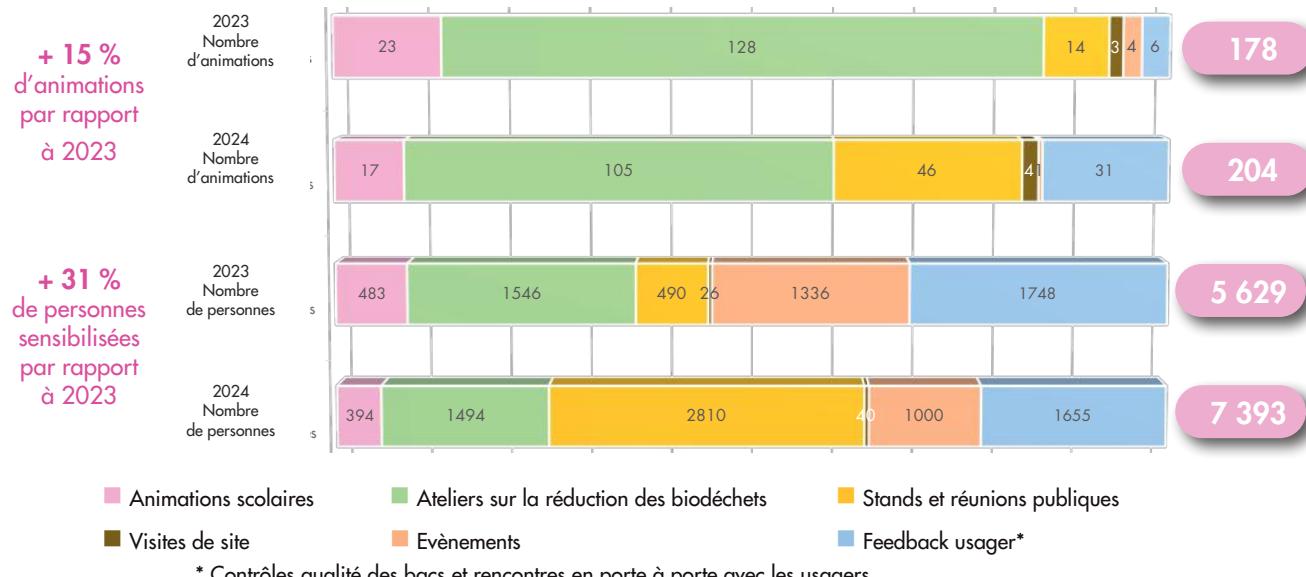
Évènement

La 7^{ème} édition de la Fête de la Récup' s'est déroulée à Langon fin octobre. C'était encore une belle édition.

51 partenaires se sont mobilisés pour participer à cet évènement qui cette année a été particulièrement musical avec des déambulations toute la journée et un spectacle participatif sous forme de « fanfare de Récup' » en fin de journée. Plus de **1000 visiteurs** ont participé à cette journée.



Sensibilisations



Prêt de matériel

Le Sictom du Sud-Gironde prête gratuitement du matériel pédagogique aux écoles, centres de loisirs et associations afin de sensibiliser le public sur une dizaine de thématiques : kit papier recyclé, kit compostage, kit gaspillage alimentaire...



Indicateurs techniques

L'organisation du service

Compétence	Mode d'organisation	Collecte	Transfert	Transport	Tri Traitement
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Verre	Apport volontaire	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Tous les emballages et papiers	Apport volontaire et porte à porte	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Biodéchets	Apport volontaire	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Déchets verts	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Régie
Bois	Déchèterie	Régie	Régie	Régie / Prestataire	Prestataire
Cartons	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Ameublement, articles de bricolage et jardin thermiques, articles de sport et loisirs, batteries, bouteilles de gaz, capsules de café, cartouches d'imprimante, DDS, DEEE, huile végétale, huile de vidange, lampes, piles, pneus, radiographies, TLC	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Tout venant	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Inertes (gravats)	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Métaux	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Plâtre	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Prestataire



Les moyens

 81 agents	 44 véhicules et 11 engins	 9 collectes d'ordures ménagères quotidiennes
 9 sites dont le siège social	 1 centre de transfert avec 3 quais	 46 circuits chaque semaine
 4 déchèteries et 1 centre de recyclage	 1 plateforme de déchets verts	 337 points d'apports volontaire pour le tri des emballages + 39 pour les biodéchets

* Véhicules et engins :

- 15 bennes à ordures ménagères pour la collecte en porte à porte en régie dont une benne de lavage
- 11 poly-bennes pour la collecte des emballages recyclables, des déchets de déchèterie, le transfert et le transport en régie
- 4 FMA (Fond Mouvant Alternatif)
- 3 tracteurs semi-remorque
- 2 camions plateau
- 4 fourgons pour l'atelier, le nettoyage des dépôts sauvages, la livraison des kits manif en régie et le service conteneurisation
- 5 véhicules légers
- 7 engins de chantier pour la plateforme de compostage et les déchèteries
- 4 broyeurs

L'organisation de la collecte des déchets

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue en régie. Le tri et le traitement sont délégués à des prestataires privés à l'exception du traitement des végétaux qui est réalisé en régie.

Mode d'organisation	Type de déchets	Mode de gestion	Fréquence	Mode de collecte	Traitement
 Porte à porte	Ordures ménagères	Régie	Tous les 15 jours (20%) 1 fois par semaine (73%) 2 fois par semaine (6%) 3 fois par semaine (1%)	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs individuels • Bacs pucés pour le secteur en redevance incitative • 408 bacs de regroupement • Sacs poubelle 	Prestataire privé
	Tous les emballages et papiers	Régie	Tous les 15 jours (25%) 1 fois par semaine (1%)	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs individuels • 25 bacs de regroupement 	Prestataire privé
	Déchets verts centre urbain	Régie (prestations communales)		<ul style="list-style-type: none"> • Bacs individuels 	Régie
	Biodéchets professionnels	Régie	1 fois par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs individuels 	Prestataire privé
	Cartons professionnels	Régie	1 fois par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs individuels 	Prestataire privé
 Apport volontaire	Tous les emballages et papiers et verre	Régie	–	<ul style="list-style-type: none"> • 214 PAV • 123 PAV chez les gros producteurs soit 337 PAV 	Prestataires privés
	Biodéchets	Régie		<ul style="list-style-type: none"> • 39 PAV 	Prestataire privé
 Déchèterie	Jusqu'à 24 catégories de déchets triées	Régie	–	<ul style="list-style-type: none"> • 4 déchèteries • 1 centre de recyclage 	Prestataires privés et régie

Le transfert des ordures ménagères par compaction en conteneurs étanches s'effectue au pôle technique de Fargues.

De même, le transfert et le transport des matériaux recyclables (hors verre) sont réalisés en régie. Une trémie tasseuse a été installée en octobre 2024 afin d'optimiser le nombre de rotation vers le site TRIGIRONDE de Saint Denis de Pile.

La collecte en porte à porte

Type de déchets collectés en porte à porte	OMR*		Tous les emballages	Biodéchets	Déchets verts	Cartons
	REOM	REOMI				
Population desservie dont assimilés**	56 737	10 458	26 391	—	10 453	—
dont nombre d'assimilés (professionnels)	1816	390	1458	20	—	1440
Tonnages annuels collectés	11 065	1 432	1 331	183	352	345
Kg / hab.	195	142	***	—	—	—
Tonnage annuel	12 497					

* 8 tournées de collecte en secteur REOM et 1 en secteur REOMI

** Population DGF

*** Etant donné que la conteneurisation en bac jaune a été progressive sur 2023 et 2024, il n'est donc pas possible d'établir une donnée consolidée en terme de production ramenée à l'habitant

Le Sictom du Sud-Gironde, à travers son règlement de collecte, a fixé la quantité maximale de déchets à collecter hebdomadairement à hauteur de 95 000 litres afin de pouvoir collecter les très gros producteurs du territoire, qui ne bénéficient pas de propositions avantageuses de la part de prestataires privés (absents du territoire) pour collecter et traiter leurs déchets.

Répartition des habitants par nombre de collecte par semaine

	Ordures ménagères			Collecte selective
	2022	2023	2024	2024
1 collecte toutes les deux semaines	—	—	20 %	39 %
1 collecte par semaine	63 %	61 %	62 %	3 %
2 collectes par semaine	24 %	24 %	10 %	—
3 collectes par semaine	13 %	15 %	8 %	—

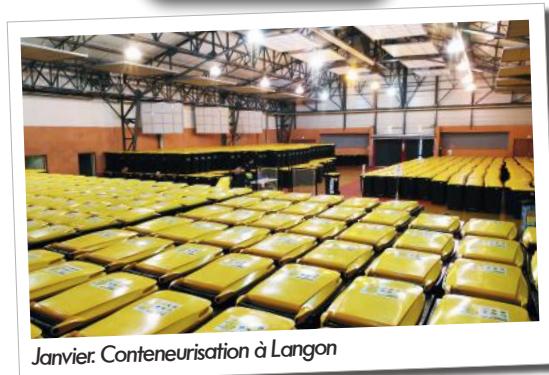
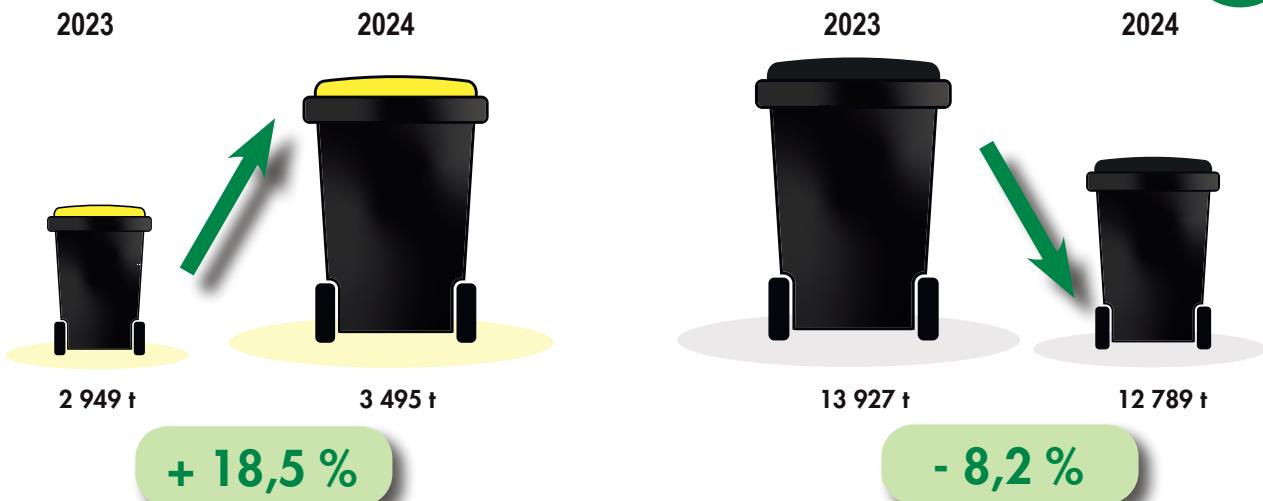
La conteneurisation en bacs jaunes

Depuis 2024, le tri en porte à porte se déploie progressivement sur notre territoire, sous l'impulsion des élus. Aujourd'hui, 63 % des foyers en bénéficient et les résultats sont déjà très positifs : en moyenne, chaque habitant, collecté en porte à porte, trie désormais plus de 60 kg d'emballages par an. Grâce à ces efforts collectifs, la collectivité devrait réaliser les économies prévues - environ 500 000 € - et pourrait même aller au-delà.

✓ Etat de la conteneurisation au 31 décembre 2024

	Communes		Population*	
	Nbre	Pourcentage	Nbre	Pourcentage
Conteneurisation bacs jaunes 2024	38	45 %	32 768 hab.	soit 49 %
Soit depuis le début de la conteneurisation	44	52 % des communes	42 656 hab.	soit 63 % de la population

* Population DGF

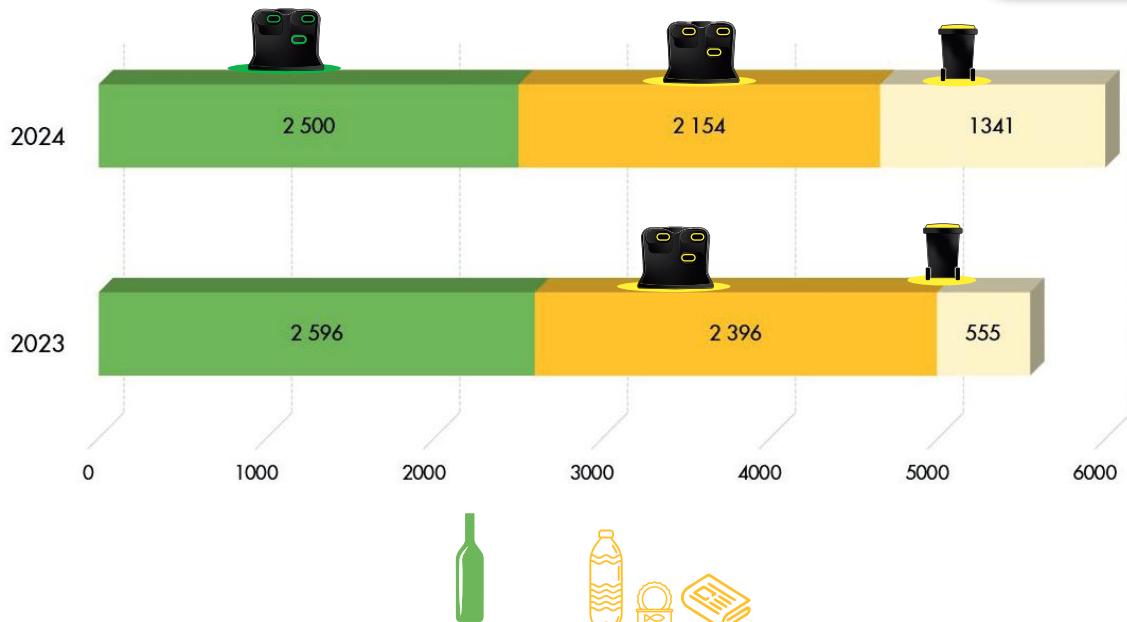


✓ Évolution des tonnages collectés entre 2022 et 2024

	2022		2023			2024		
	Tonnes	Kg / hab.	Tonnes	Kg / hab.	Évolution	Tonnes	Kg/hab.	Évolution
Ordures ménagères	15 287	234	13 927	213	- 8,89 %	12 789	193	- 8,17 %
Collecte des emballages (hors verre)	2 476	38	2 949	45	+ 19,10 %	3 495	53	+ 18,5 %

+ 19 %
d'emballages
par rapport à 2023

La collecte des emballages (en tonne)



Le taux de refus de la collecte sélective (tous flux confondus) est de 19 %.

Nouveauté 2024 : Mise en place de la collecte des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les réglementations nationales et européennes ont évolué, les biodéchets doivent être triés à la source. Pour répondre à cette obligation, le Sictom du Sud-Gironde souhaite proposer une solution de tri pour leurs déchets alimentaires à 100% de ses habitants.

Afin de compléter l'offre de composteurs individuels et collectifs, le Sictom du Sud-Gironde a mis en place dans les zones denses des points de collecte pour les déchets alimentaires en février 2024. Près de 40 abris-bacs ont été déployés sur 4 communes regroupant le plus d'habitats collectifs (Bazas, Langon, Saint-Macaire et Toulon).

En 2024, cette collecte a permis de valoriser 183 t de biodéchets. Des milliers de bioseaux ont été distribués afin de faciliter le geste de tri aux usagers.



Janvier: Début de la collecte des biodéchets

La collecte en déchèterie

4 déchèteries et 1 centre de recyclage sont présents sur le territoire et gérés en régie par le Sictom du Sud-Gironde. Une déchèterie pour les professionnels est gérée par une société privée à Langon, Val+.

Pour les communes de Louchats et Hostens, une convention a été signée avec la CDC du Val de l'Eyre pour un coût de 120 662 € TTC et un tonnage cumulé de 1 362 tonnes. Cette convention permet l'accès des administrés de ces 2 communes à la déchèterie de Saint Magne.

✓ Zoom sur la déchèterie de Bazas

En raison d'une **corrosion avancée de sa structure métallique**, le quai de la déchèterie de Bazas présentait des **risques importants d'effondrement**, pouvant entraîner des dommages humains et matériels.

Pour pallier ce problème, des travaux de démantèlement de la plateforme ont été réalisés en septembre 2024. Une organisation provisoire des flux a été mise en place, fonctionnant désormais sans quai, en attendant la construction d'un nouveau site d'exploitation.

Cette réorganisation a pour objectif de maintenir un maximum d'activité sur le site de Bazas et d'éviter une fermeture complète, malgré les contraintes d'exploitation et de superficie.

Actuellement, la déchèterie de Bazas continue d'accepter la plupart des déchets habituels, à l'exception des :

- **Inertes (gravats)**
- **Non valorisables (tout-venant)**
- **Métaux**

Afin de compenser ces restrictions, les déchèteries de **Lerm-et-Musset** et de **Préchac** ont toutes deux étendu leurs horaires d'ouverture **d'un jour supplémentaire**.



Déchèterie de Bazas, mai 2015



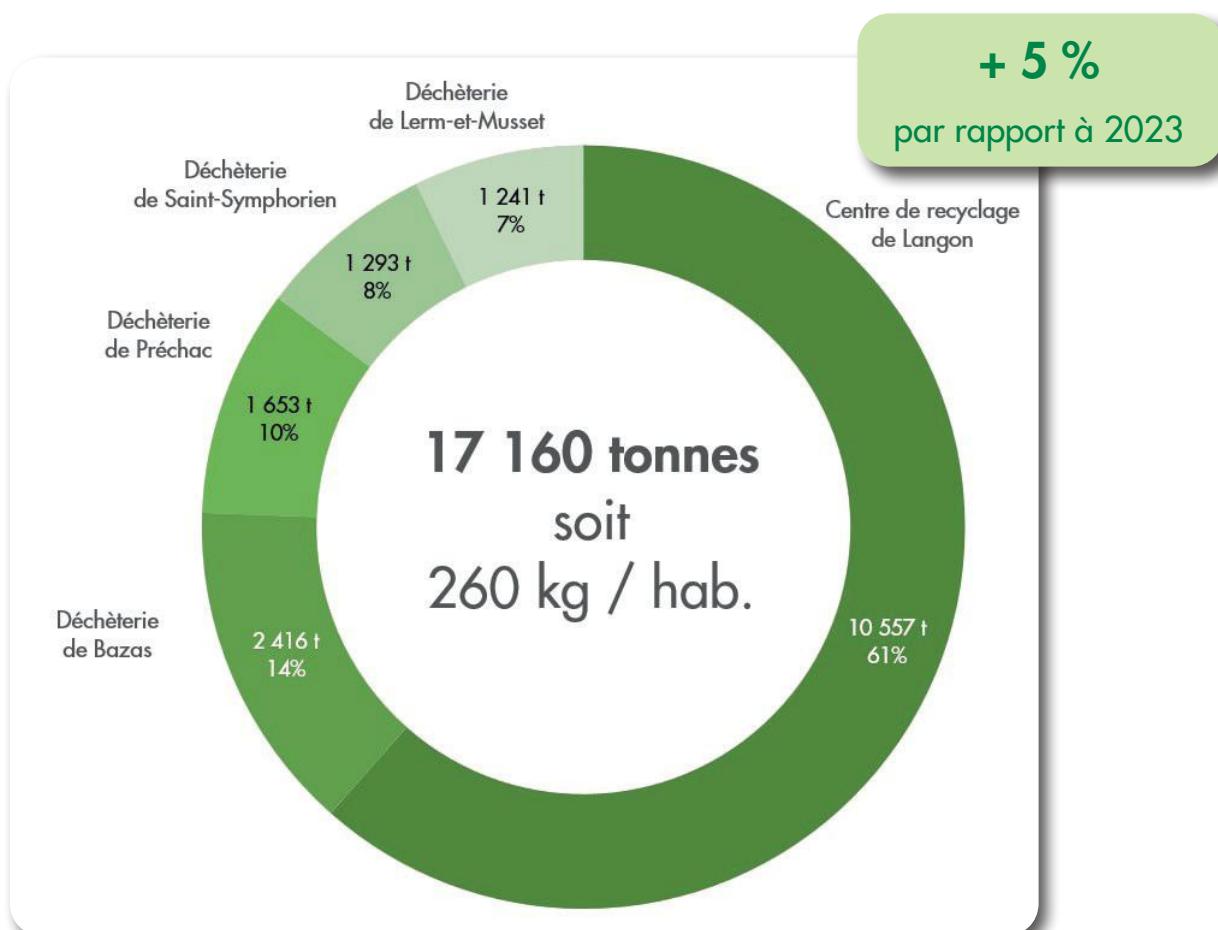
Déchèterie de Bazas, septembre 2023

✓ Les déchets acceptés en déchèterie

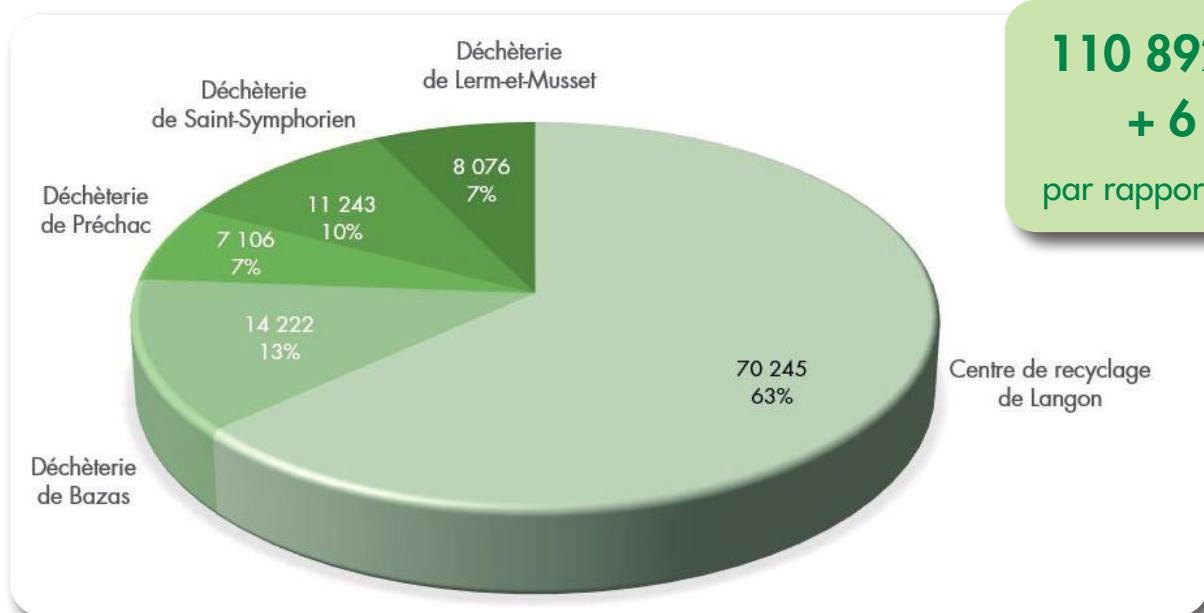
	Bazas		Langon	Lerm-et-Musset	Préchac	Saint-Symphorien	Collecte
	Jusqu'en août	A partir de septembre					
Ameublement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Ecomaison
Appareils électriques (DEEE)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Ecologic
Articles de bricolage et de jardin thermiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Ecologic
Articles de sport et loisirs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Ecologic
Batteries	✓	✓	✓	✓	✓	✓	STCM Bazoches
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Bouteilles de gaz	✗	✗	✓	✓	✓	✓	L'ensemble des revendeurs
Capsules de café	✗	✗	✓	✓	✗	✓	Collectors
Carton	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Cartouches d'imprimante	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Printerre
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	✓	✗	✓	Ecomaison
Déchets dangereux (dont outillage du peinture)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Eco DDS et Triadis
Déchets non recyclables (Tout venant)	✓	✗	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Emballages en plastique, métal, carton et tous les papiers	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Gravats (inerte)	✓	✗	✓	✓	✓	✓	Colas
Huile alimentaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Dielix
Huile de vidange	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Chimirec
Lampes-néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Ecosystem
Métaux	✓	✗	✓	✓	✓	✓	Decons
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Corepile
Plâtre	✗	✗	✓	✗	✗	✗	Sictom du Sud-Gironde
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✗	Aliapur & Sictom du Sud-Gironde (Hors REP)
Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓	SEP RECYCL M. Marseille
Textiles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Le Relais
Végétaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Verre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde

✓ Répartition des tonnages en déchèterie (au-delà de 25 t)

Type de déchets	Bazas	Langon	Lerm-et-Musset	Préchac	Saint-Symphorien	Tonnes traitées et collectées	Évolution 2023/2024
Déchets verts	957	4478	185	400	357	6 376	12,11 %
Tout venant	500	2237	364	413	301	3 815	0,52 %
Bois	266	823	216	250	196	1 751	5,34 %
Eco mobilier	204	996	159	169	129	1 657	8,95 %
Inerte	142	942	67	184	113	1 448	-7,54 %
Métaux	129	444	120	100	78	871	6,59 %
Cartons	89	271	53	73	50	536	-5,51 %
DEEE	88	272	58	43	56	517	8,83 %
Déchets dangereux	14	33	7	13	8	74	23,48 %
Pneus	20	24	6	0	0	50	-16,51 %
Huile minérale	5	20	5	3	4	36	30,32 %



✓ Fréquentation en déchèterie



Autres services

✓ Proxi-déchets

Le Sictom du Sud-Gironde met à disposition des caissons dans les communes. Les usagers y déposent leurs déchets sur un principe de déchèterie mobile. Les flux concernés sont le tout venant et les métaux.

22 communes bénéficient de ce service assuré sur **32 mardis** par an. Ce service a permis de collecter environ **4 tonnes de tout venant et 1,5 tonne de métaux**. La fréquentation moyenne est de 8 à 12 usagers par Proxi.

✓ Proxi-végétaux

Ce service de proximité apporte une solution aux communes de la rive droite quant à la problématique des végétaux.

En 2024, 14 communes, réparties en 2 zones, ont bénéficié de ce service. Le Sictom du Sud-Gironde a organisé 6 Proxi-végétaux correspondant à environ **4 tonnes de végétaux**.

Perspectives 2025

La mise en place de la nouvelle REP PMCB en mars 2025 va permettre de mieux valoriser les matériaux collectés et faire baisser le volume collecté de Tout Venant (flux enfoui et non valorisé avec un coût de traitement élevé).

Une étude est en cours afin de prendre en compte les exigences de cette REP et d'adapter les Proxi-déchets aux nouvelles contraintes de tri.

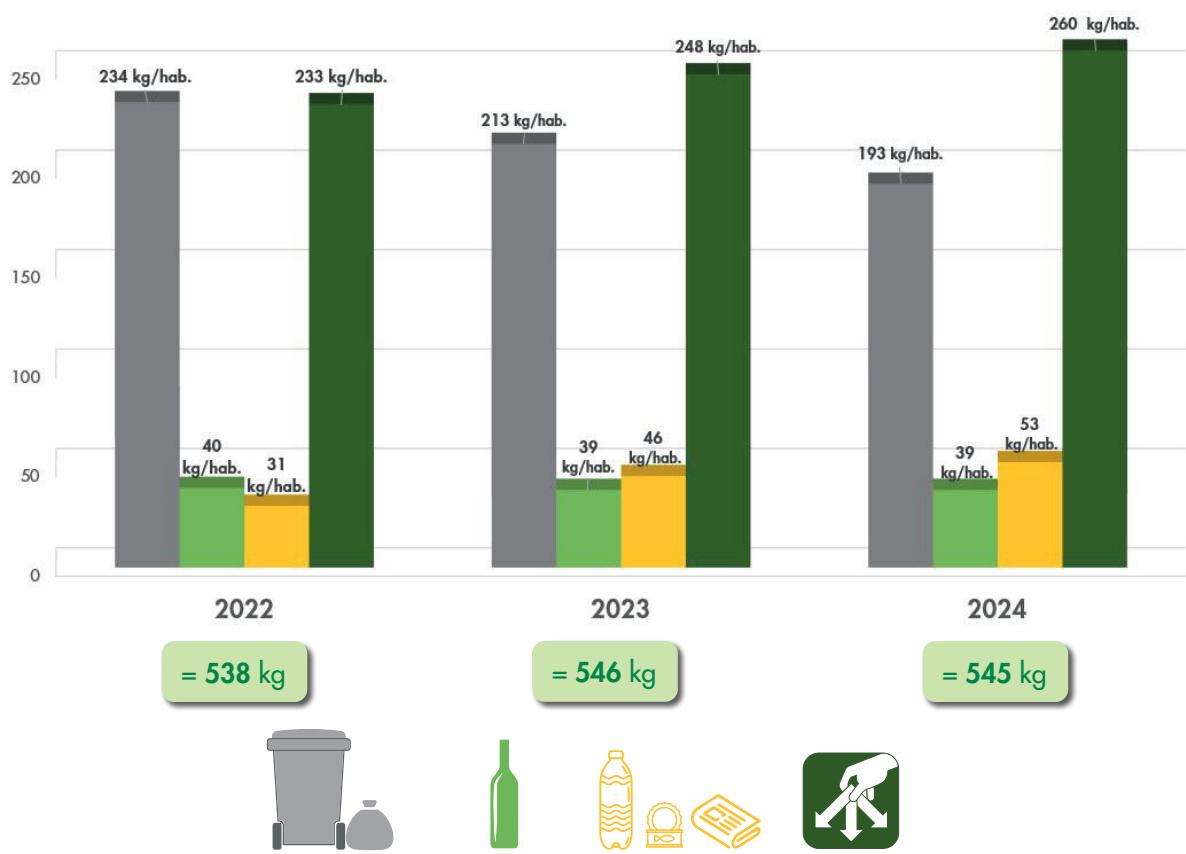
✓ Location de bennes

Flux	Nombre de bennes	Tonnage
Déchets verts	20	43 t
Tout-venant	24	69 t
Bois	18	58 t
Inerte	9	65 t
Cartons	3	1 t

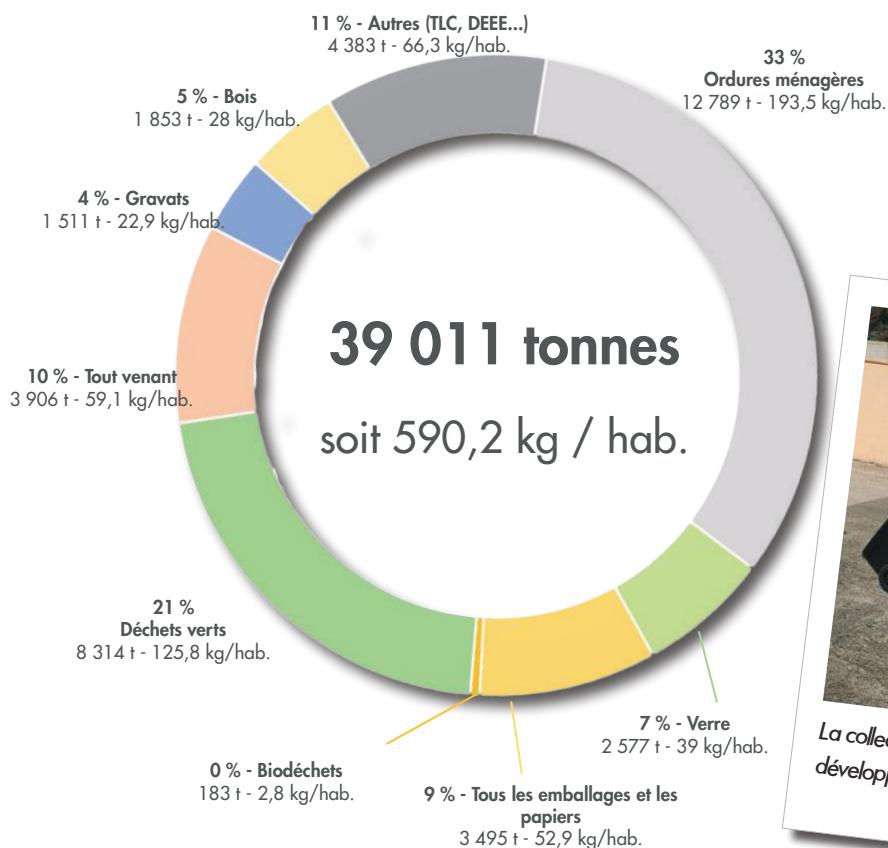
✓ Mise à disposition de caissons auprès des communes

Flux	Nombre de bennes	Tonnage
Déchets verts	64	384 t
Tout-venant	3	11 t
Cartons	12	12 t
Bois	6	21 t

Évolution des collectes (en kg/hab.)



Production de déchets en 2024 (en kg/hab.)



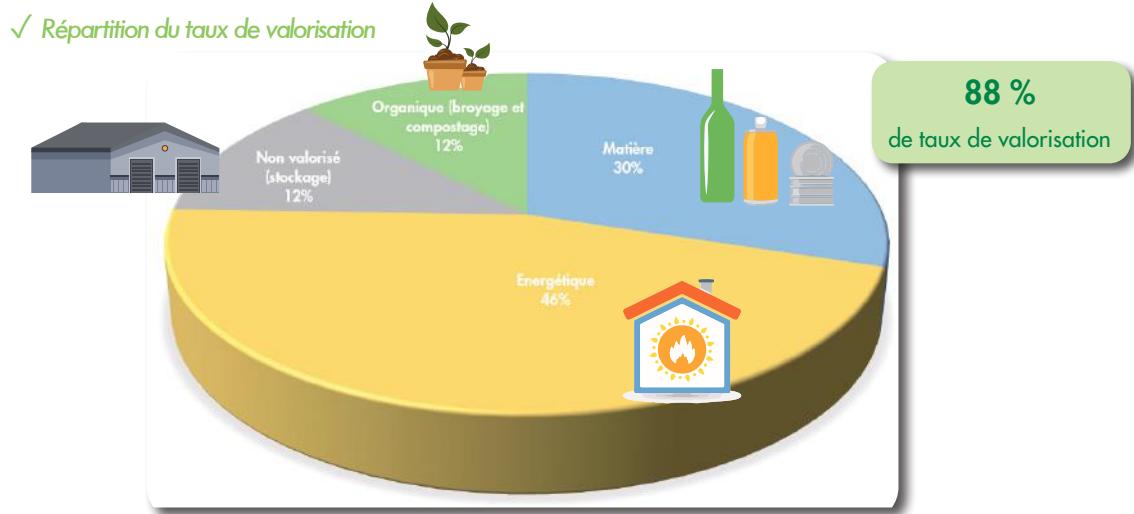
La collecte en porte à porte des emballages se développe sur le territoire

Le traitement

✓ Tonnage à traiter

Type de déchets	Tonnage valorisé ^[1]		Tonnage enfoui	Filières de traitement et de valorisation	Capacité de stockage
	Matière et organique	Energie			
Ameublement		1 658		Val+ pour ECOMAISON	
Ampoules	2			RECYLUM ECOSYSTEM	
Articles de Bricolage et Jardin Thermiques	2			ECOLOGIC	
Articles de Sport et Loisirs	2	1		ECOLOGIC	
Batteries	18			STCM BAZOCHE	
Biodéchets	73	110		SUEZ Organique SAS (33)	25 000 t
Bois	1 853			EGGER (40)	
Bouteilles de gaz	NC ^[2]			L'ENSEMBLE DES REVENDEURS	
Capsules de café	1			COLLECTORS / TRIGIRONDE	
Cartons de déchèterie	894			Centre de tri : VAL+ / Tri Repreneur : SUEZ (33)	
Cartouches d'imprimante	NC	NC		PRINTERRE	
Déchets Dangereux Spécifiques	NC	NC	NC	PENA pour ECODDS / TRIADIS hors ECODDS	
DEEE	416	58	38	VAL+ pour ECOLOGIC	
Déchets verts	4 370	1 396		Plateforme de compostage de Fargues / OPTIBOIS (refus) (33)	10 220 t
Gravats	1 209		302	PEPIN - COLAS (33) TRI GARONNE ENVIRONNEMENT (47)	
Huile de vidange	36			CHIMERE	
Huile végétale	3			ECOGRAS	
Métaux	871			DECONS (33)	
Ordures ménagères résiduelles		12 619	170	Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles et Cenon, et SOVAL Lapouyade lors des arrêts techniques de VALBOM	Site de Cenon : 138 000 t VALBOM à Bègles : 273 000 t SOVAL à Lapouyade : 430 000 t
Piles	3	1		COREPILE	
Pneus	29	21		ALCYON pour ALIAPUR	
Radiographies	0			SEP RECYCL M-Marseille (13)	
Refus de tri		607		Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles	273 000 t
Textiles	NC			LE RELAIS pour ECO TLC	
Tout venant			3 906	Installation de stockage des déchets non dangereux SOVAL de Clérac	RV Sud-Ouest à Clérac : 12 500 m ²
Tous les emballages et les papiers	2 888			Centre de tri : TRIGIRONDE (Saint Denis de Pile) / Tri - repreneurs : Plastiques : SUEZ / CITEO / PAPREC Métaux : ARCELOR MITTAL ET SUEZ Papiers : WILLIAN SABATIER RECYCLAGE et VEOLIA et PAPREC et NORSKE Sog	Site TRIGIRONDE : 34 000 t
Verre	2 577			Usine de recyclage du verre - OI-Manufacturing à Vayres	

[1] Avec variation de stock n-1 - [2] NC : données non communiquées



Plateforme de compostage

La plateforme de compostage du Sictom du Sud-Gironde, d'une superficie de **9 000 m²** de surface, permet la fabrication de compost à partir des déchets verts collectés dans les déchèteries du territoire et de l'entretien des espaces verts communaux.

Les déchets verts sont broyés, disposés en andains, puis retournés pour permettre une maturation plus rapide du compost et enfin criblés. Chaque lot de compost fait l'objet d'une analyse qualité avant sa commercialisation afin de répondre à la norme NF U 44-051.

En 2024, les **8 314 tonnes** de déchets verts collectés ont permis la production et la vente de près de **4 370 tonnes** de compost.

✓ Apport de végétaux par les professionnels

La déchèterie gérée par Val+ à Langon n'accueillant pas les végétaux, de nombreux professionnels viennent les déposer sur la plateforme de Fargues.

	2021	2022	2023	2024	
Tonnage	195,26 t	261,61 t	284,77 t	430,10 t	
Montant facturé	7 810 €	10 451,60 €	11 390,80 €	19 380,30 €	+ 51 % par rapport à 2023

✓ Production de compost (en tonne)

	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Déchets verts collectés	6 956 t	7 643 t	8 314 t	+ 8,78 %
Refus	1 396 t	898 t	1 396 t	+ 55,44 %
Production de compost	4 561 t	3 364 t	4 370 t	+ 30,48 %

Une partie du refus 2023 a été traitée en 2024 suite à l'arrêt du broyeur, ceci expliquant un taux de refus bas en 2023 et plus important en 2024.

✓ Vente de compost

	2023 Quantité	2023 Pourcentage	2024 Quantité	2024 Pourcentage	Évolution 2023-2024
Compost en vrac	Particuliers	711 t	21 %	899 t	21 %
	Entreprises	870 t	26 %	1 832 t	42 %
	Agriculteurs, viticulteurs	1 612 t	48 %	1 594 t	36 %
	Collectivités, associations	170 t	5 %	45 t	1 %
TOTAL		3 363 t	100 %	4 370 t	100 %
Compost en sacs	742	—	800	—	8 %

Synoptique des déchets

Collectes	Type de déchets	Tonnages
Collecte des ordures ménagères résiduelles 12 789 t soit 193 kg/hab.	Ordures ménagères	12 647 t
	Dépôts sauvages	142 t
	Tout venant	3 906 t
	Déchets verts	8 314 t
	DV en déchèterie	6 376 t
	DV en apport direct plateforme	1 149 t
	Proxi-végétaux	10 t
	Collecte PAP	352 t
	Particuliers (location de bennes)	43 t
	Mise à disposition des mairies	384 t
	Bois	1 853 t
	Métaux	871 t
	Cartons	894 t
	En déchèterie	536 t
	Collectés chez les professionnels	357 t
	Location de benne	1 t
	Déchets inertes (gravats)	1 511 t
Déchèteries + collectes spécifiques + apport direct 19 967 t soit 302 kg/hab. (dont 22,9 kg de gravats)	DEEE	512 t
	Ameublement (dont ABJ** et Jeux et Jouets)	1 658 t
	Articles de Bricolage et Jardin Thermiques	2 t
	Articles de Sports et Loisirs	3 t
	Textiles	255 t
	Piles	4 t
	Ampoules	2 t
	Capsules de café	1 t
	Cartouches d'imprimante	0 t
	Pneus	50 t
	Huile végétale	3 t
	Huile de vidange	36 t
	Radiographies	0 t
	DDS	74 t
	Batteries	18 t
Collecte des emballages 6 072 t soit 92 kg/hab.	Verre	2 577 t
	Tous les emballages et papiers	3 495 t
Collecte des biodéchets 183 t soit 3 kg/hab.	Biodéchets	183 t

* Population INSEE (66103 hab.)
V. :Valorisation

** Articles de Bricolage et Jardin
NC : Non communiqué

39 011 tonnes soit 590 kg / hab.
soit une baisse de 0,82 %

Kg/hab.*	Évolution 2023 / 2024	Transfert	Valorisation et traitement
191,3	- 8,44 %	►	Centre de transfert de Fargues
2,1	-	►	Centre de tri Val +
59,1	- 0,57 %	►	Centre de transfert de Fargues
125,8			Centre de tri Val +
-			Centre de transfert de Fargues
-			Centre de transfert de Fargues
-	+ 8,77 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
-			Plateforme de compostage de Fargues
-			Plateforme de compostage de Fargues
-			Plateforme de compostage de Fargues
-			Plateforme de compostage de Fargues
28	+ 5,58 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
13,2	+ 6,61 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
13,5			Plateforme de compostage de Fargues
-	- 5,25 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
-			Plateforme de compostage de Fargues
-			Plateforme de compostage de Fargues
22,9	- 35,12 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
7,8	+ 7,88 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
25,1	+ 9,04 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
-	-	►	Plateforme de compostage de Fargues
-	-	►	Plateforme de compostage de Fargues
3,9	- 0,39 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
-	-	►	Plateforme de compostage de Fargues
-	-	►	Plateforme de compostage de Fargues
-	-	►	Plateforme de compostage de Fargues
0,8	- 17,08 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
-	- 3,23 %	►	Plateforme de compostage de Fargues
0,5	+ 27,80 %	►	Centre de transfert de Fargues
-	-	►	Centre de transfert de Fargues
1,1	+ 22,92 %	►	Centre de transfert de Fargues
0,3	+ 10,70 %	►	Centre de transfert de Fargues
39,0	- 0,29 %	►	Centre de transfert de Fargues
52,8	+ 18,51 %	►	Centre de transfert de Fargues
2,76	-	►	Centre de transfert de Fargues

Indicateurs financiers

Principales dépenses de prestations

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel (€ TTC)
SOVAL (VALBOM)	Incinération des ordures ménagères	Marchés	31/12/2025	2 068 027 €
SUEZ RV SUD OUEST	Transfert, transport et traitement du tout venant	MP 1 an renouvelable 4 fois	31/12/2024	805 220 €
TRI GIRONDE	Tri des emballages multimatériaux	Adhésion TRIGIRONDE	–	881 847 €
VALPLUS	Conditionnement des cartons	Convention valable 1 an renouvelable 3 fois	31/12/2024	42 405 €
TRIADIS SERVICES TOULOUSE	TraITEMENT déchets dangereux	Contrat annuel	31/12/2024	43 435 €
BPL TRANSPORT	Transport du bois	Bon de commande	–	40 513 €
Sud-Gironde Mobilités	Approvisionnement gazole	Convention	–	515 545 €
SIMPLICITI	Abonnements suivi de collecte	Convention	–	11 425 €
QUADRIA	Fourniture de composteurs	Marchés	–	221 856 €
LA POSTE	Affranchissement	Contrats	–	74 264 €
PICOTY Aquitaine + TPSO + DYNEFF	Fourniture GNR à Fargues	Bon de commande	–	41 149 €

Réalisation investissements

Investissement	Montant
Équipement services administratifs : matériel informatique et téléphonique	10 716 €
Broyeur prêts aux particuliers	642 €
Caissons réemploi déchèteries de Préchac et Lerm et Musset	19 912 €
Équipement de bacs biodéchets et abris bacs	60 844 €
Participation au capital de BIOVALIM - méthaniseur à Brannens	250 €
Étude faisabilité projet d'économie circulaire	12 144 €
Projet nouvelle déchèterie de Bazas : étude hydrogéologique	2 520 €
Plan déchèteries : équipement et sécurisation	41 108 €
Remise en état broyeur	125 512 €
Site de Fargues : poursuite transformation du transfert, mise aux normes bassins, VRD pour le transfert des déchets, renouvellement détecteur radioactivité et installation d'une trémie tasseuse pour le transfert des emballages	345 612 €
Équipement collecte PAV et colonnes verre	124 433 €
Camion EVOLUPAC achat (et revente)	388 080 €
Équipement identification de bacs sur BOM	96 882 €
Renouvellement bacs secteur RI et achat conteneurs couvercles bleus cartons professionnels	32 681 €
Conteneurisation bacs jaunes (phases 2 et 3/4)	325 921 €
Camion BOM 26T	293 185 €
Achat camion semi-remorque d'occasion	25 200 €
	1 905 642 €

Principales sources de fonctionnement

	Montant	Pourcentage
Participation CDC issues des redevances	9 354 760 €	74 %
Soutiens Eco Organismes	1 555 110 €	12 %
Subventions de fonctionnement	0 €	0 %
Vente de matières	748 447 €	6 %
Prestations de service (refacturation transport SPL, facture de traitement des déchets verts, conteneurs, livraisons...)	290 421 €	2 %
FCTVA	352 982 €	3 %
Subventions investissement Région	0 €	0 %
Subventions investissement ADEME	293 654 €	2 %
Emprunts	0 €	0 %
	12 595 374 €	100 %

En 2024, les tarifs de la redevance des ordures ménagères ont été augmentés de 6,9% pour pallier aux augmentations liées à l'inflation et à l'augmentation de la fiscalité. L'extension des consignes de tri à l'ensemble des plastiques et l'expérimentation du tri en porte à porte depuis 2023 ont permis une amélioration du taux de recyclage des emballages provoquant ainsi une augmentation des soutiens de la part de l'éco organisme CITEO.

Le travail des services, par des réponses à des appels à projets, a également permis de bénéficier de subventions de fonctionnement de la part de l'ADEME.

Recettes issues des éco-organismes

	Montant
Citeo REP Emballages	1 385 350,80 €
Citeo Appels à projets	29 297,60 €
Citeo REP Papiers	58 172,64 €
Eco DDS - REP DDS	7 381,03 €
Ecomobilier puis Ecomaison - REP Ameublement	42 432,03 €
Ecologic - REP D3E	30 875,41 €
Ecologic - REP ABJTh et ASL	1 600 €
	1 555 109,51 €

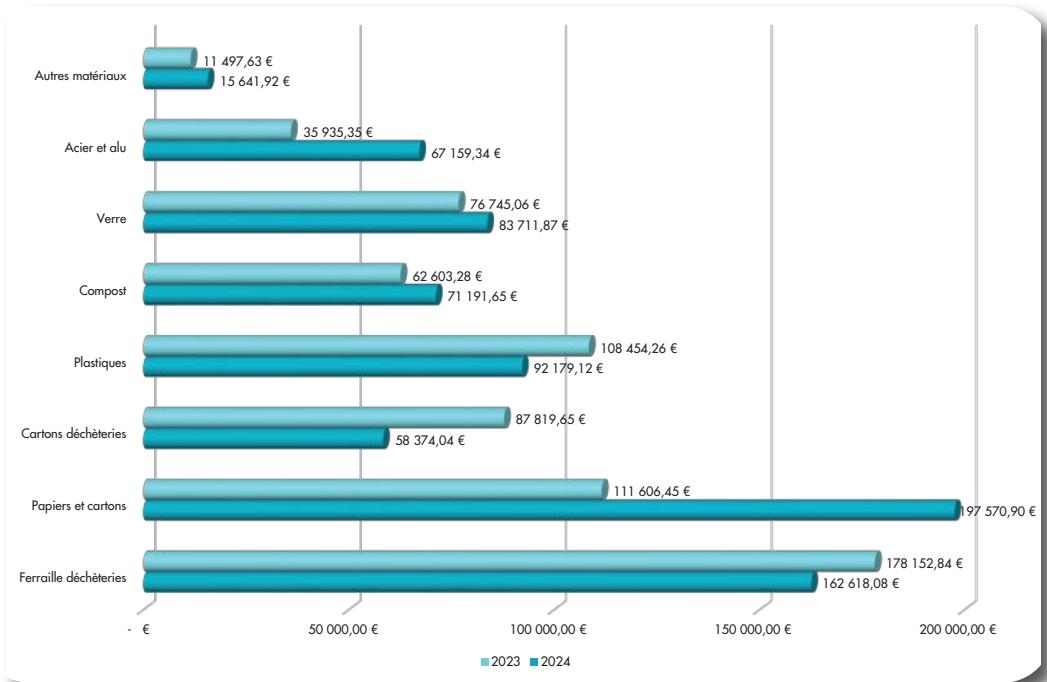
+ 40 %
par rapport à 2023

Indicateurs financiers



Octobre. Travaux pour l'installation de la trémie tasseuse

Les recettes de vente de matériaux



L'expérimentation du tri en porte à porte depuis 2023, a permis une amélioration de notre taux de recyclage des emballages, provoquant une augmentation des quantités recyclées et par conséquent une augmentation des recettes de vente de matériaux. Néanmoins, malgré l'optimisation des prix de reprise grâce à la collaboration des collectivités adhérentes à TRIGIRONDE, les recettes par matériaux dépendent du contexte économique. A l'exemple du verre ou de l'acier qui, après avoir subi une chute brutale des cours en 2022, ont vu leurs mercuriales remonter fin 2023 et continuer leur progression en 2024.

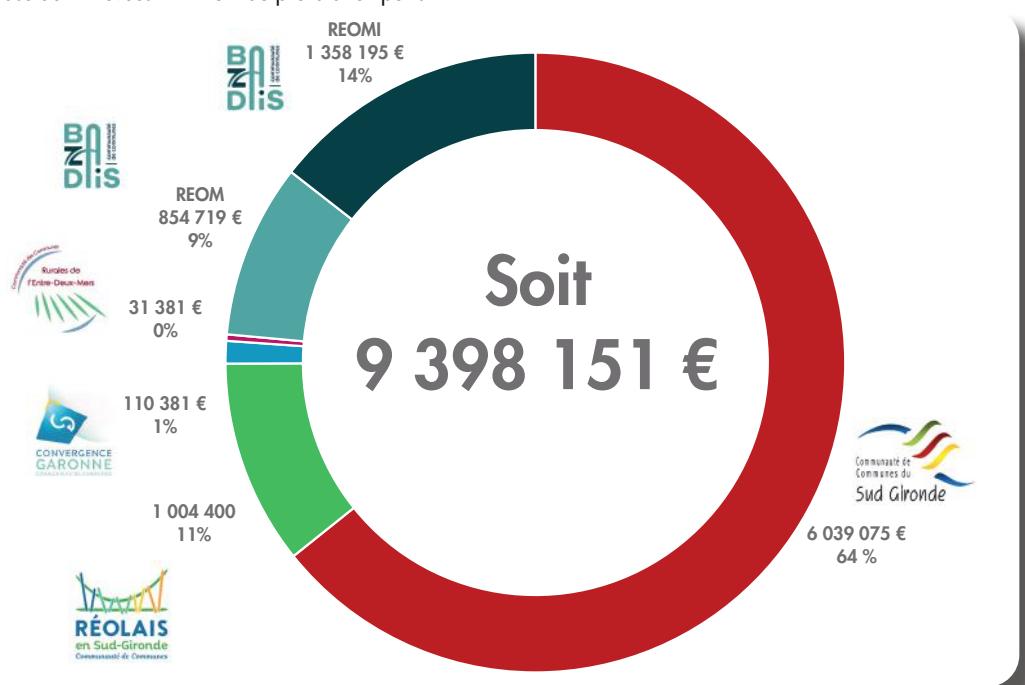
Cela confirme une fois de plus la volatilité des recettes liées à la vente de matériaux qui n'est que très peu liée au contexte local.

Financement du service par les administrés

	Montant	Pourcentage
REOM*	8 039 956,04 €	86 %
REOMI**	1 358 195,37 €	14 %
TOTAL	9 398 151,41 €	100 %

* Fonction du nombre de collectes par semaine + du nombre de personnes dans le foyer

** Fonction du volume du bac + du nombre de levées de bac + du nombre de personnes dans le foyer avec une base de 12 levées minimum au prorata temporis



Une augmentation en 2024 de 6,9 % des tarifs de la redevance a été décidée pour faire face à l'inflation, à l'augmentation du prix du carburant et du prix du traitement des déchets.

Une proposition de contrat de prélèvement a été adressée à tous les foyers avec la facture du 2^{ème} acompte de redevance soit à échéance (en 2 fois) soit selon un échéancier en 6 fois par an (ou 10 fois pour le secteur en REOMI). Cette communication individuelle a permis d'augmenter le taux de foyers prélevés passant de 9 % en 2018 à 40 % en 2024.

Montant de redevance facturé par CDC

Malgré une gestion au plus juste, le Sictom du Sud-Gironde a dû faire face en 2023 à l'augmentation du prix unitaire du traitement des ordures ménagères, des encombrants et du tri, des frais d'entretien et d'acquisition des véhicules poids lourds, ainsi que de la revalorisation des salaires (point d'indice et augmentation du SMIC).

Ainsi, pour faire face à ces contraintes extérieures, les tarifs 2024 votés en novembre 2023 augmentent de 6,9 %.

Redevance des professionnels et des communes

Les professionnels n'ont pas de proposition de service privé de collecte et traitement des déchets sur notre territoire rural.

Ainsi, le Sictom du Sud-Gironde a fait le choix de ne pas restreindre le service public de gestion des déchets aux seuls foyers. Le syndicat assure la collecte et le traitement des déchets assimilés des professionnels et des administrations.

En 2024, le Sictom propose une collecte des biodéchets au professionnel avec une facturation spécifique dans le cadre de l'extension d'une collecte des biodéchets pour les particuliers.

Compte administratif

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 284 767 €	12 605 133 €
Investissement	2 366 491 €	2 464 946 €

Gestion de la dette

	2020	2021	2022	2023	2024
Évolution annuelle de la dette	1/1/2020	1/1/2021	1/1/2022	1/1/2023	2/1/2024
	3 827 289,0 €	3 700 177,2 €	3 362 133,0 €	3 040 095 €	2 711 477 €
Population DGF n+1	66 272	66 243	66 533	66 834	67 051
Évolution annuelle de la dette par habitant	57,8 €	55,9 €	50,5 €	45,49 €	40,44 €
Emprunts souscrits	271 000 €			0 €	0 €

L'autofinancement brut (CAF brute, épargne brute) du Sictom du Sud-Gironde de 2024 est de 1 376 015 €. La capacité de désendettement de la collectivité est donc de 2,3 ans.



Analyse des coûts de gestion

✓ Prix HT par habitant issu de la matrice des coûts de l'Ademe

	2022	2023	2024
Ordures ménagères résiduelles	70 €	66 €	62 €
Déchèteries	27 €	35 €	36 €
Recyclables	5 €	14 €	10 €
Autres	4 €	4 €	6 €
TOTAL	106 €	119 €	114 €



- 4 %

par rapport à 2023



✓ Prix HT à la tonne issu de la matrice des coûts de l'Ademe

	2022	2023	2024
Om résiduelles	305 €	321 €	330 €
Recyclables hors verre	59 €	263 €	145 €
Autres	64 €	67 €	67 €

Il est à noter une diminution du coût à l'habitant du flux ordures ménagères et cela alors que le prix de traitement à la tonne augmente. L'explication est liée à la baisse du tonnage d'ordures ménagères par habitant et un redéploiement des collectes vers la collecte des recyclables.



Coût complet par étape technique et par flux

✓ Prix HT par habitant

Etape technique	Ordures ménagères résiduelles		Biodéchets	Verre		Recyclables secs hors verre				Déchets des déchèteries	
						Apport volontaire		Porte à porte			
	2023	2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Pré-collecte	3 €	2 €	1 €	1 €	1 €	3 €	5 €	3 €	6 €		
Collecte	27 €	24 €	3 €	1 €	1 €	7 €	8 €	10 €	12 €	13 €	13 €
Transfert / transport	3 €	3 €		1 €	1 €	1 €	1 €	2 €	2 €	6 €	5 €
Tri						13 €	16 €	13 €	12 €	0 €*	0 €*
Compostage (pour les déchets verts)										4 €	4 €
Traitement (moyenne des tonnages des autres déchets)	27 €	28 €	1 €							13 €	13 €

* Uniquement carton

✓ Prix HT à la tonne

Etape technique	Ordures ménagères résiduelles		Biodéchets	Verre		Recyclables secs hors verre				Déchets des déchèteries	
						Apport volontaire		Porte à porte			
	2023	2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Pré-collecte	14 €	9 €	46 €	24 €	22 €	61 €	84 €	57 €	119 €		
Collecte	132 €	127 €	251 €	30 €	32 €	169 €	148 €	179 €	241 €	53 €	53 €
Transfert / transport	16 €	15 €	0 €	31 €	36 €	15 €	15 €	39 €	39 €	23 €	18 €
Tri						302 €	302 €	243 €	234 €	47 €*	48 €*
Compostage (pour les déchets verts)										39 €	36 €
Traitement (moyenne des tonnages des autres déchets)	134 €	148 €	75 €							133 €	140 €

* Uniquement carton

Concernant les recyclables, après une forte augmentation des coûts en 2023, il est constaté une baisse du coût aidé. En effet, l'extension des consignes de tri à tous les plastiques ainsi que l'augmentation des tonnes valorisées ont provoqué une hausse des soutiens de l'éco organisme CITEO. En outre, la mise en service du centre de tri TRIGIRONDE, de maîtrise publique, a permis dès le mois de mars 2024, de s'affranchir des prix de contrats de tri avec les entreprises privées.

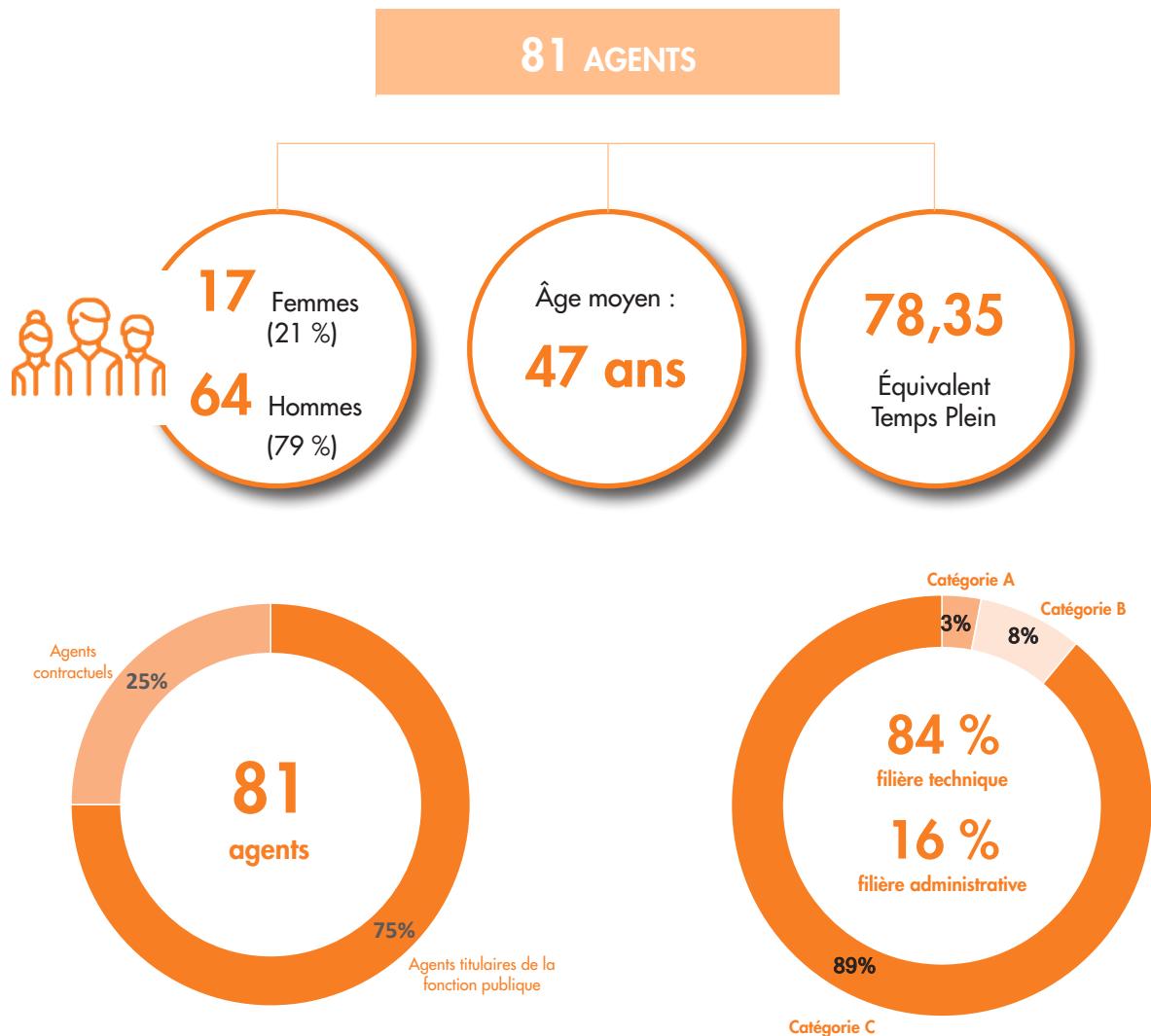
Il est à noter que la mutualisation des prix de transport entre les collectivités adhérentes à TRIGIRONDE, permet d'absorber dans le coût global l'augmentation du coût de transport à Saint Denis de Pile.

En 2024, le choix par les élus d'accélérer la distribution des bacs individuels, a provoqué une légère augmentation des coûts de pré-collecte, car malgré l'utilisation de l'ensemble des services du Sictom (services redevances, communication, animation, prévention et technique) mobilisés pour ces évènements, il a été nécessaire de mobiliser des ressources spécifiques. En effet, ces distributions de bacs ont nécessité l'envoi de courriers aux administrés, l'édition de calendriers, la location de matériels spécifiques ainsi que l'embauche de personnels en renfort pour le montage et la livraison des bacs.

Bilan social

Au 31 décembre 2024, l'effectif du Sictom du Sud-Gironde est de 81 agents, composé d'agents titulaires, contractuels et d'agents mis à disposition par Sud-Gironde Mobilités et le SIVOM du Sauternais.

Répartition des agents



Absentéisme

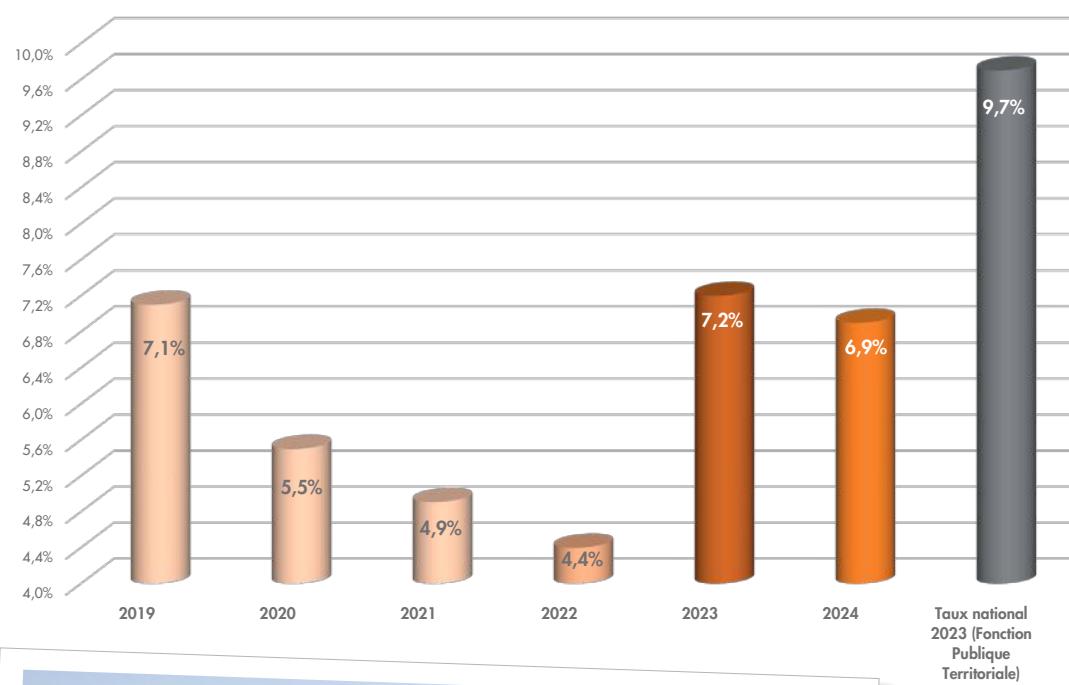
Repartition par type d'arrêt	2020	2021	2022	2023	2024
Arrêt maladie et longue maladie	3,7 %	4,1 %	3,9 %	5,8 %	3,9 %
Accident de travail / Maladie professionnelle	1,9 %	0,7 %	0,4 %	1 %	2,5 %
Maternité / Paternité	0 %	0,1 %	0,1 %	0,4 %	0,5 %
TOTAL	5,5 %	4,9 %	4,4 %	7,2 %	6,9 %

6,9 % : Pourcentage total d'absentéisme pour le Sictom du Sud-Gironde. Le taux d'absentéisme est en légère baisse en 2024 après une nette augmentation en 2023. Une longue maladie annuelle impacte fortement ce taux ainsi qu'un nombre d'accident de travail de courte durée qui reste élevé.

L'absentéisme global reste faible par rapport au taux moyen des collectivités.

En 2023, le taux national toutes collectivités confondues était de 9,6 %.

Taux d'absentéisme	2020	2021	2022	2023	2024
Sictom du Sud-Gironde	5,5 %	4,9 %	4,4 %	7,2 %	6,9 %
National (chiffres Fonction Publique Territoriale)	9,5 %	9,6 %	9,7 %	9,6 %	—



Sécurité au travail

Accident de travail	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fréquence d'accident de travail	39 %	46 %	47 %	78 %	56 %
Taux de gravité des accidents du travail	3,72 %	1,44 %	0,72 %	2,06 %	5,04 %

56 % : Taux de fréquence d'accident du travail. Nombre d'accidents de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

5,04 % : Taux de gravité des accidents du travail. Nombre de jours d'accident de travail pour 1 000 heures travaillées

Mesures prises en 2024 pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme

Précollecte et collecte en porte à porte

- 100% du territoire conteneurisé pour la collecte des cartons,
- Résorption de 50 points noirs de collecte en porte à porte,
- Généralisation des bacs de tri en porte à porte, achat de bacs pucés, aménagement des tournées concernées,
- Collecte connectée, remontée automatique de points bloquants,
- Achat de camion benne 26 tonnes,
- Création de 47 plans de tournées (collectes en porte à porte OMr et TRI).

Déchèteries

- Renouvellement de matériels de petit équipement aide port de charge,
- Formations nouvelles REP : ABJ, ASL, ABJ TH.

Site de Fargues

- Achat et mise en place d'une trémie tasseuse,
- Achat et mise en place d'un nettoyeur haute pression sur le haut et le bas du quai de transfert,
- Renouvellement du marquage au sol,
- Achat d'un tracteur pour semi supplémentaire.

Bureaux

- Achat de souris ergonomiques, de réhausseurs écran, de porte documents, de casques audio,
- Renouvellement de postes informatiques,
- Renouvellement de fauteuils ergonomiques.

Formation hygiène et/ou sécurité

- 8 agents conduite des engins en sécurité,
- 18 agents FCO,
- 33 agents SST ou PSC1,
- 3 formations continue assistant de prévention,
- 1 formateur PRAP.

Comité Social Territorial

Le Comité Social Territorial est consulté pour avis sur les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement des services, aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines. Voici les points abordés en 2024 au sein du CST :

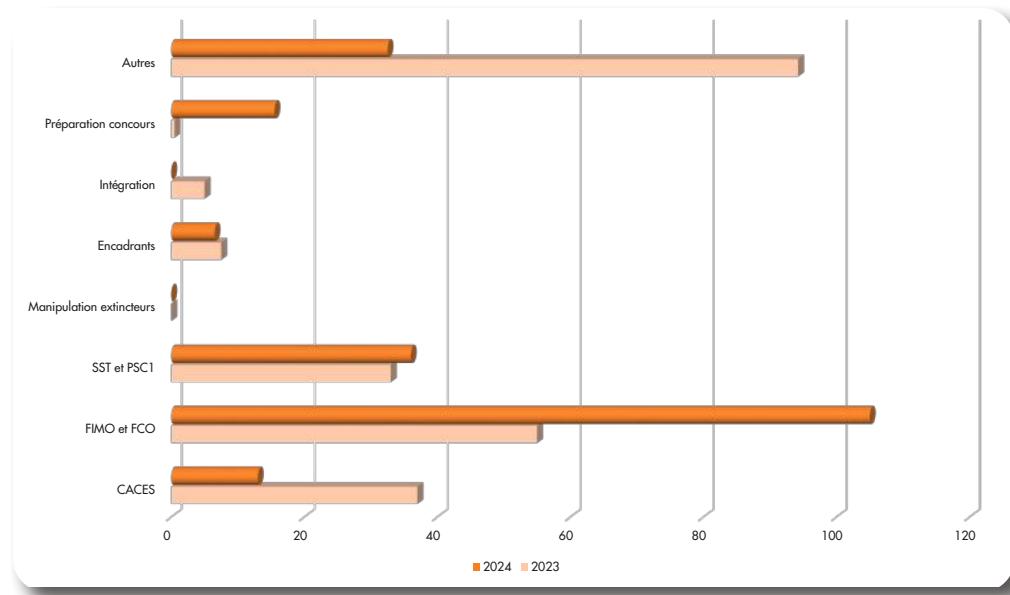
- Organisation du travail : la collecte les jours fériés et certains samedis suite à la réorganisation des collectes en C0,5, et travail sur la sécurité des agents
- Politique indemnitaire du syndicat portant sur les astreintes et les heures supplémentaires
- Adoption du plan de formation avec une attention particulière portée sur les formations liées à la sécurité (conduite en sécurité d'engins, formations aux premiers secours, formation d'un formateur PRAP pour la collectivité...)
- Mise à jour du Document Unique
- Adoption du rapport Social Unique
- Présentation du projet d'extension du site de Fargues
- Nouvelle mise en place de la protection sociale : complémentaire santé et prévoyance



Professionnalisation des agents

	2023	2024
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	59	47
Soit en pourcentage	69 %	53 %
Frais de formation	24 634 €	22 816 €

Type de formation	2023		2024	
	Formations d'agents	Nbre de jours	Formations d'agents	Nbre de jours
Formation CACES	15	37	8	13
Formation FIMO et FCO	5	55	18	105
Formation SST et PSC1	27	33	33	36
Formation manipulation extincteurs	0	0	0	0
Formation des encadrants	7	7,5	2	6,5
Formation d'intégration	1	5	0	0
Préparation concours	1	0,5	1	15,5
Autres formations	44	94,25	5	32,5
Compte personnel de formation	0	0	0	0
TOTAL	100	232,25	67	208,5



✓ Formation hygiène et sécurité

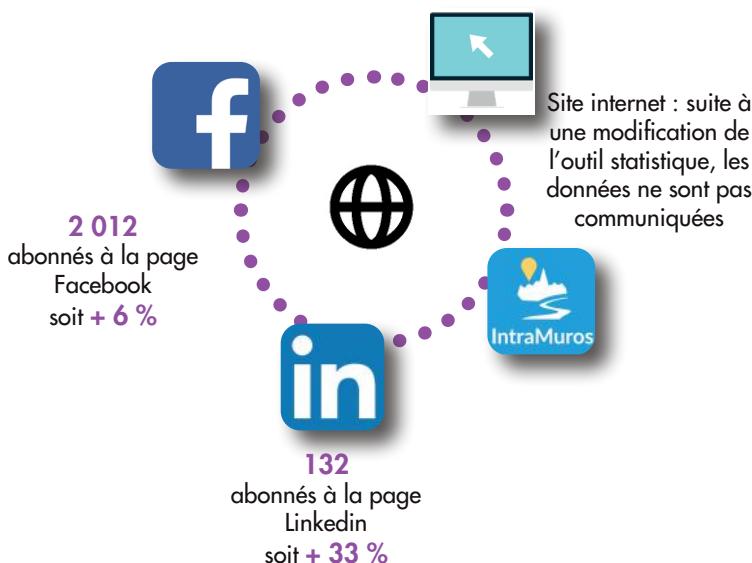
Un effort tout particulier a été fait en 2024 sur les formations en hygiène et sécurité :

- 8 agents formés à la conduite des engins,
- 18 agents formés FIMO/FCO,
- 33 agents formés aux gestes de 1er secours,
- 1 agent formé à l'acquisition des compétences de formateur en prévention des risques liés à l'activité physique,
- 1 agent formé sur la prévention des RPS,
- 1 agent formé sur la mise en place d'une cellule d'écoute des alertes relatives aux violences sexistes et sexuelles au travail.

Communication

Différents médias et outils sont utilisés pour informer les usagers du Sictom du Sud-Gironde. De nombreux outils de communication (flyers, affiches, dépliants) sont créés en interne afin d'être réactif aux besoins des services et des usagers.

Communication numérique



Nouveau sur Intramuros

Le Sictom du Sud-Gironde est désormais présent sur l'application mobile Intramuros. Une « tuile » est intégrée automatiquement sur toutes les pages des communes et communautés de communes du territoire utilisant l'application.

Ce nouvel outil est l'occasion de pouvoir informer les usagers des actualités du syndicat (événements, ateliers compostage, changement d'horaires des déchèteries...).



Communication aux usagers



33 300

Une lettre aux usagers est réalisée chaque année en janvier et accompagne la redevance adressée par courrier. Elle est imprimée à 33 300 exemplaires.

Le numéro de 2024 est largement dédié au financement du service et aux consignes de tri.

Communication de proximité

✓ Réunions publiques

1 400 Initiées en 2023, des réunions publiques sont organisées dans les communes du territoire. Le président, Christophe DORAY et le directeur général des services du Sictom du Sud-Gironde vont au plus près des élus et des usagers afin de présenter les objectifs du syndicat et interroger sur le déploiement de la collecte en porte à porte du bac jaune par la réduction de fréquence du bac noir. En 2024, 39 réunions ont été menées et près de 1400 usagers rencontrés.

Des interventions sont également faites au sein des conseils municipaux.



Réunion publique à Auros, 2 avril 2024

✓ Sensibilisation de terrain

687

Avec la mise en place des bacs noirs et l'expérimentation des bacs jaunes, le Sictom du Sud-Gironde a effectué des campagnes de sensibilisation de proximité. Les animateurs sont allés à la rencontre des usagers. Près de 700 personnes ont été rencontrées, l'occasion d'apporter des réponses aux questions sur les consignes de tri, de distribuer des sacs de précollecte mais aussi d'accompagner les usagers vers la gestion des biodéchets et faire découvrir les points de collecte dédiés.



15 mars - Stand sur le marché de Langon

✓ Stand institutionnel

1 453

Chaque année le Sictom du Sud-Gironde est présent sur le territoire via un stand de sensibilisation : marchés, évènements festifs... sont des moments parfaits pour expliquer les actions menées par le syndicat et faire découvrir les différents services. En 2024, le Sictom a monté son barnum à 7 reprises pour rencontrer 1 453 personnes

✓ Contrôles qualité

360

Les agents du Sictom mènent régulièrement des contrôles qualité des bacs présentés à la collecte (bac noir et bac jaune). L'objectif est d'accompagner les usagers dans la gestion de leurs déchets mais aussi de réduire le taux de refus dont l'impact est important pour la collectivité. En 2024, 360 bacs ont été contrôlés.



Des contrôles qualité sont menés sur les bacs présentés à la collecte. En cas d'erreur, des mots explicatifs sont déposés dans les boîtes aux lettres



Campagne de communication vers le tri à la source des biodéchets

La campagne de communication réalisée en 2023 sur le tri à la source des biodéchets a été déployée sur le territoire.

En 2024 elle a notamment été déclinée sur l'ensemble des supports liés aux biodéchets (plaquette compostage, panneau composteur partagé, communication sur les points de collecte).



Communication interne

Le « Sictom infos » est adressé chaque trimestre aux agents. Cette lettre interne, qui accompagne les bulletins de salaire, vise à informer des projets du syndicat, faire des points techniques, transmettre des éléments en lien avec les ressources humaines...

Perspectives 2025

Prévention

- Évolution du dispositif des kits manifs avec la mise en place de nouveaux matériels et l'optimisation du service
- Animation d'un réseau des structures de réemploi du territoire afin de créer une dynamique entre tous les acteurs

Technique

- Fin de la conteneurisation sur l'ensemble du territoire
- Modification de 100 % des schémas de collecte
- Développement de la collecte des biodéchets avec la mise en place d'une 2^{ème} tournée de collecte des biodéchets et l'installation de nouveaux points de collecte sur le territoire
- Déploiement de l'intelligence artificielle au service de la qualité du tri
- Lancement des travaux structurants pour le déménagement de la déchèterie de Langon
- Déploiement de la filière PMCB

Finances

- Réduction de la redevance pour les usagers qui connaîtront une baisse de fréquence de collecte entraînant de fait une baisse du montant des participations des communautés de communes concernées

Social

- Professionnalisation des agents en formant au moins 1 rieur à la conduite avec le permis poids lourds
- Formation des agents à la conduite en sécurité et aux gestes qui sauvent
- Formation de l'ensemble des agents à la sécurité incendie
- Désignation d'un formateur PRAP au sein de la structure
- Titularisation de 2 agents (rieurs) au 1^{er} janvier 2025

Communication

- Mise en place d'une application mobile avec notification pour le rappel des collectes et géolocalisation des points de collecte et déchèteries
- Refonte du site internet
- Travail sur l'uniformisation des supports de communication

Lexique

ABJ	Articles de Bricolage et de Jardin
ABJTh	Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques
ASL	Articles de Sport et Loisirs
BOM	Benne à Ordures Ménagères
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CDC	Communauté De Communes
CIA	Complément Indemnitaire Annuel
CST	Comité Social Territorial
DATI	Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé
DDS	Déchets Diffus Spécifiques
DEA	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DMA	Déchets Ménagers Assimilés
DV	Déchets Verts
EIT	Ecologie Industrielle et Territoriale
EMR	Emballages Ménagers Recyclables
ETP	Equivalent Temps Plein
FCO	Formation Continue Obligatoire
FCTVA	Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée
FIMO	Formation Initiale Minimum Obligatoire
FMA	Fond Mouvant Alternatif
GNV	Gaz Naturel pour Véhicule
MP	Marché Public
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PAP	Porte À Porte
PAV	Point d'Apport Volontaire
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PMCB	Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PSC1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
REOM	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REOMI	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
REP	Responsabilité Élargie des Producteurs
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RPS	Risques Psycho Sociaux
Sictom du Sud-Gironde	Syndicat intercommunautaire de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde
SPL	Société Publique Locale
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TLC	Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures
VRD	Voirie et Réseau Divers



Sictom du Sud-Gironde
5, rue Marcel Paul - 33210 Langon
www.sictomsudgironde.fr

Rapport présenté par Monsieur Christophe DORAY,
Président du Sictom du Sud-Gironde
en Comité Syndical le 24 septembre 2025

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995
et au décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015

sictOm
sud gironde



Service public des déchets